



CR BELOUZDAD
L'HEURE DU
CHANGEMENT
A SONNÉ

P.12



GRIPPE SAISONNIÈRE
COMMENT
S'EN PRÉMUNIR?

P.10

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 15 JANVIER 2025 // N°990 // PRIX 20 DA

PRÉSIDIÉE PAR LE CHEF DE L'ETAT

RÉUNION
IMPORTANTE AUTOUR
DE L'ACCORD
D'ASSOCIATION
ALGÉRIE-UE

P.2



A TINDOUF

LANCEMENT
PROCHAIN D'UN
PROJET DE
CENTRALE SOLAIRE
DE 200 MÉGAWATTS

P.16



INTERDICTION D'UTILISATION
 DE L'ESPÈCE

LE CONSEIL
NATIONAL DES
ASSURANCES
DÉTAILLE LES
TRANSACTIONS
CONCERNÉES

P.7



AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

OUVERTURE D'UN FREE
SHOP À LA FIN MARS
PROCHAIN

P.16



TRANSPORTS AÉRIEN

AIR ALGÉRIE VEUT AMÉLIORER SES OFFRES À L'INTERNATIONAL

Air Algérie « envisage d'élargir son réseau en ouvrant de nouvelles lignes internationales, notamment vers les aéroports d'Abuja (Nigeria) et d'Amsterdam (Pays-Bas), outre deux autres vols vers l'aéroport de Stansted à Londres (Royaume-Uni) ».

Lire en page 2



AU BURKINA FASO

IBRAHIM TRAORÉ
ACCUSE EMMANUEL
MACRON « D'INSULTER
TOUS LES AFRICAINS »

« Il a insulté tous les Africains. Voilà comment ce monsieur voit l'Afrique, voit les Africains. Nous ne sommes pas des humains à ses yeux », a dénoncé Ibrahim Traoré, lundi, lors d'une cérémonie de vœux. Le dirigeant burkinabè a appelé à une rupture nette avec les « forces impérialistes » et invité les nations africaines à « dénoncer les accords » qui, selon lui, entravent leur souveraineté.

P.3



PRÉSIDÉE PAR LE CHEF DE L'ÉTAT Réunion importante autour de l'accord d'association Algérie-UE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs concernant la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), a indiqué, hier dans la soirée, un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, au siège de la présidence de la République, une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne », lit-on dans le communiqué. Le chef de l'État avait annoncé en octobre dernier, au cours de son entrevue périodique avec des représentants des médias, que l'accord d'association avec l'Union européenne sera révisé à partir de 2025. Cette révision sera menée « avec souplesse et dans un esprit amical sans entrer en conflit » car « nous entretenons des relations normales avec les États (de l'Union européenne) ». Le président Tebboune a expliqué, à la même occasion, que l'accord avec l'Union européenne a été conclu à « une époque où l'Algérie était bien différente de celle d'aujourd'hui (...) à l'époque, la contribution de l'industrie au revenu national ne dépassait pas 3%. L'Algérie d'alors n'avait pas de capacités d'exportation (...) la donne a changé, l'Algérie produisant et exportant désormais une grande variété de produits ». Il a signalé que les États membres de l'UE « veulent entretenir de bonnes relations économiques (avec l'Algérie) et ne s'opposent pas à une révision de l'accord ». L'accord d'association Algérie-UE a été signé en avril 2002 et est entré en vigueur en septembre 2005.

M.M.

Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue saoudien

Ahmed Attaf a reçu, hier, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, M. Faisal bin Farhan Al Saoud. Les entretiens entre MM. Attaf et Faisal bin Farhan Al Saoud ont porté sur « les conclusions de la réunion de Riyad sur la Syrie, tenue le 12 janvier 2025, et les préparatifs en prévision du débat de haut niveau sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, qui sera organisé dans le cadre de la présidence algérienne du Conseil de sécurité des Nations Unies », indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

TRANSPORTS AÉRIEN Air Algérie veut améliorer ses offres à l'international

C'est un package de nouvelles offres promotionnelles que propose le transporteur national Air Algérie pour l'été prochain, mais également pour ce mois de ramadhan en direction de la communauté nationale résidant à l'étranger.

Merouane Korso

Dans une conférence de presse tenue hier mardi, le patron du pavillon aérien national Hamza Benhamouda a annoncé qu'Air Algérie compte ouvrir de nouvelles lignes internationales et élargir son réseau pour offrir des options de voyage plus flexibles aux passagers. En présentant les réalisations en 2024 de la compagnie, notamment les prochaines acquisitions d'appareils, M. Hamza Benhamouda a expliqué qu'Air Algérie "envisage d'élargir son réseau en ouvrant de nouvelles lignes internationales, notamment vers les aéroports d'Abuja (Nigeria) et d'Amsterdam (Pays-Bas), outre deux autres vols vers l'aéroport de Stansted à Londres (Royaume-Uni). Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération de modernisation de la flotte qu'entreprend actuellement la compagnie, conformément à sa stratégie visant à "proposer des options de voyage plus flexibles et pratiques à tous les voyageurs et à améliorer leur expérience de voyage", ajoute le P-dg d'Air Algérie. Par ailleurs, Air Algérie compte faire des réductions sur ses vols internationaux allant jusqu'à 60 %. Le P-dg d'Air

Algérie a ainsi annoncé des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60% pour la saison estivale 2025. M. Benhamouda a fait état de la nouvelle offre d'Air Algérie +OTLA+ (vacances), pour la saison estivale 2025, qui est valable pour les réservations effectuées entre le 17 janvier 2025 et le 30 juin 2025 pour des voyages programmés durant la période qui s'étend du 1^{er} juin au 31 août 2025. "Cette offre constitue une nouvelle étape dans les efforts continus visant à proposer des options de voyage faciles et pratiques, ce qui reflète l'engagement de la compagnie à répondre aux attentes de ses clients et à renforcer leur lien avec leur patrie et leurs proches", a souligné le patron du pavillon aérien national. M. Benhamouda a rappelé ainsi les réductions de 50 % déjà annoncées par la compagnie sur les billets en classe économique pour les vols internationaux programmés durant le mois de Ramadan prochain. Ces billets seront disponibles à la réservation à partir du 15 janvier jusqu'au 30 mars 2025, pour la période de voyage prévue entre le 25 février et le 5 avril 2025. La compagnie avait déjà annoncé il y a quelques jours cette offre concernant le prochain

mois de ramadhan avec une remise conséquente de 50% sur ses vols internationaux. Les réservations sont ouvertes du mercredi 15 janvier au 30 mars. Seuls les billets en classe éco sur le réseau international sont concernés par cette promotion, précise Air Algérie. Les clients des classes business et first ne pourront pas bénéficier de cette promotion. Air Algérie explique le lancement de cette promotion par son « engagement citoyen et sa volonté de répondre aux attentes de ses clients ». Contrairement au Ramadan 2024 où l'offre était réservée uniquement aux réservations au départ de l'étranger vers l'Algérie, la promo Ramadan 2024 d'Air Algérie concerne tous les passagers. Par ailleurs, Air Algérie prévoit l'inauguration, à partir de l'été prochain, d'une nouvelle ligne aérienne directe reliant l'aéroport d'Ahmed Ben Bella à Oran à celui de Lorraine à Metz. Le vol inaugural est prévu pour le mercredi 2 avril 2025. Il est important de rappeler qu'en plus de cette nouvelle desserte, Air Algérie dessert déjà cet aéroport au départ d'Alger et de Constantine. L'ouverture de cette nouvelle ligne aérienne, opérationnelle dès l'été 2025, s'inscrit dans le cadre des objectifs de la compagnie de renforcer son réseau international et de répondre à la demande croissante de sa clientèle.

M. K.

RÉVISION DES CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

Les propositions des partis politiques

Des formations politiques représentées à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont formulé des propositions, dans le cadre de la révision des lois sur les partis politiques et les associations. Parmi ces propositions, « la révision du régime indemnitaire des élus locaux, la réduction des prérogatives de l'administration et l'instauration d'une tradition portant présentation du bilan du wali devant les membres de l'assemblée populaire de wilaya (APW) », rapporte le journal El Khabar. Les partis ont également suggéré « le transfert d'une partie des prérogatives du wali vers les élus de l'APW ». Certains partis « ont critiqué le renforcement des prérogatives du secrétaire général de la commune » dans le cadre de la révision du code communal. Selon la même source, des partis politiques considèrent que la création d'un organe participatif pourrait exercer une pression sur les assemblées élues et conduire à des conflits autour du choix des projets

et l'évaluation des dites assemblées locales ». Rappelons que le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, lundi dernier, le rapport final portant les propositions de révision des projets préliminaires relatifs aux codes communal et de wilaya. Le rapport lui a été remis officiellement par le président du groupe de travail en charge de ce dossier, Rachid Zine, selon un communiqué de l'APN. Brahim Boughali a déclaré à cette occasion que « le président de la République a ouvert les consultations au sujet de ces nouvelles lois, avec les partis politiques, la Cour constitutionnelle et le Parlement avec ses deux chambres afin « d'enrichir » les deux textes de lois. Il est à signaler que la révision des codes communal et de wilaya a été revendiquée, depuis des années, par des élus locaux qui réclament notamment davantage de prérogatives dans la gestion des collectivités locales. Le président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, a procédé en octobre 2024 à l'installation de la commission chargée de la révision de ces textes de lois, conformément à ses engagements pris dans le cadre de la campagne électorale. Le chef de l'État avait déclaré, lors d'une rencontre avec les représentants de la presse, qu'il « est temps que l'État renonce à certaines prérogatives centrales en les attribuant aux élus locaux ».

M.M.

AVANT-PROJETS DE DEUX LOIS ORGANIQUES RELATIVES AUX PARTIS POLITIQUES ET AUX ASSOCIATIONS Le Sénat met en place un groupe de travail

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, hier, la cérémonie d'installation des membres du groupe de travail chargé d'examiner les avant-projets de deux lois organiques relatives aux partis politiques et aux associations. À cette occasion, M. Goudjil a souligné « l'attention et l'importance particulières que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde à ces deux projets, en raison de leur impact sur la scène politique nationale ». « Le premier projet, relatif aux partis politiques, vise à organiser la vie politique en Algérie et à consacrer une pratique démocratique réelle au sein des partis, en commençant par leur base », note la même source. « Le second projet, relatif aux associations, concerne l'organisation de la vie sociale, économique et culturelle, ainsi que les activités des organisations de la société civile, tout en définissant clairement les missions et prérogatives respectives des partis et des associations », ajoute le communiqué.

PROLONGEMENT DU CONGÉ DE MATERNITÉ

Un engagement fort envers les mères

Noor DJ

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a révélé, hier à Alger, les détails relatifs à la décision portant prolongement du congé de maternité, prise lundi à l'issue du Conseil des ministres. « Cette mesure, qui s'inscrit dans un effort pour offrir un soutien renforcé aux femmes confrontées à des défis de santé liés à leur situation familiale, prévoit un

prolongement du congé de maternité. Ainsi, la durée du congé est étendue de 14 semaines consécutives après la période légale, pour les femmes devant interrompre leur activité professionnelle en raison de la santé de leur enfant, né avec un handicap mental, congénital ou souffrant d'une maladie grave ». En plus de cette extension, « les femmes concernées bénéficieront d'indemnités journalières équivalentes à 100 % de leur salaire, un geste qui témoigne de l'engage-

ment de l'État à soutenir pleinement les mères face à des urgences sanitaires liées à la santé de leurs enfants ». La ministre a précisé que « cette mesure va au-delà d'un simple prolongement du congé de maternité, en offrant également la possibilité d'une prolongation supplémentaire de 24 semaines, en cas de persistance ou d'aggravation des complications liées à la maladie ou au handicap de l'enfant. » Ainsi, le gouvernement assure aux mères un temps suffisant

pour prendre soin de la santé de leurs enfants en situation critique, ce qui reflète une prise de conscience accrue du besoin d'un soutien total à la famille dans de telles situations. Mme Mouloudji a souligné que « cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique sociale du président de la République visant à améliorer le quotidien des citoyens, en particulier la prise en charge précoce des handicaps chez les enfants et la garantie de soins de santé continus. »

N DJ.

AU BURKINA FASO

Ibrahim Traoré accuse Emmanuel Macron «d'insulter tous les Africains»

Le président burkinabè, Ibrahim Traoré, a vivement critiqué Emmanuel Macron, l'accusant d'avoir «insulté tous les Africains» lors de déclarations où le chef de l'État français déplorait «l'ingratitude» de certains pays du continent à l'égard de la France. Ces propos ont suscité une nouvelle vague d'indignation à travers l'Afrique, où les relations avec l'ex-puissance coloniale se dégradent à vue d'œil.

Younes B.

«Il a insulté tous les Africains. Voilà comment ce monsieur voit l'Afrique, voit les Africains. Nous ne sommes pas des humains à ses yeux», a dénoncé Ibrahim Traoré, lundi, lors d'une cérémonie de vœux. Le dirigeant burkinabè a appelé à une rupture nette avec les «forces impérialistes» et invité les nations africaines à «dénoncer les accords» qui, selon lui, entravent leur souveraineté. «Les Africains doivent se réveiller. Il faut décoloniser les mentalités», a-t-il martelé.

Ces déclarations s'inscrivent dans un contexte où plusieurs pays africains actent le départ progressif de l'armée française de leurs territoires. Entre 2022 et 2023, le Niger, le Mali, la Centrafrique et le Burkina Faso ont exigé le retrait des forces françaises, marquant une série de revers diplomatiques pour Paris. Dernier bastion stratégique de la France au Sahel, le Tchad a, lui aussi, dénoncé son accord de coopération militaire, don-



nant aux troupes françaises jusqu'à la fin janvier pour quitter le pays. Deux bases militaires y ont déjà été rétro-cédées. Le Sénégal, par la voix de son Premier ministre Ousmane Sonko, a également annoncé son intention de fermer les bases françaises et de mettre

fin à toute présence militaire étrangère, un processus dont les modalités restent à définir. «Ces décisions relèvent de notre seule volonté souveraine», a affirmé M. Sonko, tout en qualifiant de «totalement erronés» les propos d'Emmanuel Macron sur le rôle de la France en Afrique.

Les critiques envers Emmanuel Macron ne se limitent pas au Sahel. À N'Djamena, le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a dénoncé des propos qui «frisent le mépris envers l'Afrique et les Africains». Le ton est également monté à Dakar et Abidjan, où la France prévoit de retirer progressivement ses militaires de Côte d'Ivoire et du Gabon.

Le président français, qui avait affirmé avoir laissé «par politesse» à certains pays africains «la primauté de l'annonce» sur le réajustement de la présence militaire française, semble aujourd'hui de plus en plus isolé sur le continent. Si l'objectif affiché était de redéfinir les relations franco-africaines, les critiques des dirigeants locaux illustrent une fracture de plus en plus prononcée. Ce rejet grandissant oblige la France à repenser sa présence et sa stratégie en Afrique, sous peine de perdre davantage d'influence dans une région qu'elle considérait autrefois comme un axe central de sa politique étrangère.

Y. B.

PRÉSIDENT DE LA FONDATION POUR L'ISLAM DE FRANCE

Ghaleb Bencheikh charge l'extrême droite française

Boualem B.

Dans un entretien accordé à notre confrère El-Khabar, Ghaleb Bencheikh, président de la Fondation pour l'islam de France, est longuement revenu sur les tensions actuelles dans les relations algéro-françaises, qu'il attribue à la mouvance d'extrême droite française et à des postures et propos indécents de certains hauts responsables français. «Le peuple algérien est très sensible à tout ce qui peut blesser ses sentiments nationaux et patriotiques. Sur le plan diplomatique et gouvernemental, il convient d'éviter les expressions qui pourraient offenser l'autre. L'utilisation de l'expression «cela ne l'honore pas» a eu un impact négatif sur les Algériens, et il aurait été préférable d'éviter cette escalade verbale qui envenime la crise», a-t-il indiqué à ce sujet. Pour Ghaleb Bencheikh, la majorité des crises qui ont secoué les relations entre la France et l'Algérie sont le résultat de l'agitation de l'extrême droite en France. Parlant des tentatives et des bons offices de certaines personnalités des deux rives pour enrayer l'escalade, il avoue que la situation politique actuelle en France n'est pas très favorable, surtout après les derniers remous marqués par la dissolution du Parlement et la succession de gouvernements éphémères. «Les gouvernements français sont devenus à la merci de l'extrême droite, qui impose ses agendas, notamment celui de l'affrontement avec l'Algérie pour satisfaire ce courant» soutient-il. Mais, opti-

miste, il est convaincu que les crises se résolvent d'elles-mêmes une fois qu'elles atteignent leur paroxysme et il pense qu'à l'avenir une relation positive entre les deux pays fondée sur des intérêts communs sera établie. S'exprimant justement sur les relations entre l'Algérie et la France, il admet qu'elles sont particulières, complexes et profondes, en ce sens qu'elles se sont développées à travers plusieurs périodes, dont beaucoup sont marquées par la douleur et la guerre. «Les relations algéro-françaises présentent des caractéristiques particulières, dont certaines sont ancrées dans une histoire profonde, tandis que d'autres sont liées à des questions d'actualité. Historiquement, ces relations ont connu des étapes cruciales, à commencer par l'invasion coloniale et la colonisation, marquées par la brutalité et le génocide du peuple algérien, assimilables à des crimes contre l'humanité. Vient ensuite l'étape de l'exploitation et du pillage des richesses de l'Algérie et de sa population. La troisième phase est celle de la guerre d'indépendance, avec toutes ses tragédies et ses malheurs. Il est impératif de reconnaître les crimes qui ont caractérisé ces périodes», explique-t-il, annonçant que la France finira par reconnaître ses crimes coloniaux, car le passé est toujours présent dans ces relations ! Concernant l'accord franco-algérien de 1968, régulièrement brandi par la droite et l'extrême droite françaises comme une «bourrou» en le qualifiant à tort de voie royale pour l'immigration algérien-

ne, Ghaleb Bencheikh souligne que l'annulation de cet accord n'affectera pas de manière significative les intérêts des Algériens. «Si l'accord de 1968 est annulé, nous devrions théoriquement revenir aux accords d'Évian, qui garantissent la liberté de circulation entre les deux pays. En réalité, les amendements successifs à l'accord de 1968 ont fait disparaître la plupart des privilèges dont bénéficiaient les Algériens. Par conséquent, l'annulation de l'accord ne ferait pas grand mal, car les privilèges restants sont très maigres», assure-t-il. Interrogé sur l'ancien ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, qui a fait de la stigmatisation de l'Algérie son sujet de prédilection, Bencheikh estime que ce dernier, après sa retraite, s'est départi de son devoir de discrétion et a pris l'Algérie en haine, peut-être en raison de ses frustrations dans ses relations avec certains responsables algériens. «Ses opinions montrent qu'il penche clairement vers l'extrême droite, mais c'est une personne à l'influence limitée, et selon moi, il n'obtiendra pas ce qu'il cherche.» S'agissant des médias français, il affirme qu'ils ont un penchant marqué pour ceux qui critiquent l'Algérie et l'islam. «Pour réussir sur la scène médiatique et culturelle française, il faut flirter avec les faiseurs d'opinion, en majorité dominés par l'extrême droite. Certains intellectuels algériens adoptent les thèses de l'extrême droite pour se faire de la publicité», fait-il remarquer.

B. B.

Le président de la République reçoit le président du MSP



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

ALGÉRIE-SLOVÉNIE

Une coordination étroite au Conseil de sécurité

Le Premier ministre M. Nadir Larbaoui a reçu, hier, au Palais du gouvernement, l'ambassadrice de la République de Slovaquie en Algérie, Mme Krumburger Mendak, indique un communiqué des services du Premier ministre. Cette rencontre «a été l'occasion d'aborder l'état et les perspectives des relations algéro-slovaques et de passer en revue les différents volets du partenariat bilatéral dans divers domaines, notamment dans le secteur économique, à la lumière des résultats de la visite effectuée par le Premier ministre slovène M. Robert Golob, en Algérie et des entretiens qu'il a eus, à cette occasion, avec le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune», précise la même source. Les deux parties ont également évoqué «les questions régionales et internationales d'actualité, notamment les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, soulignant la poursuite de la coordination commune, en tant que membres non permanents au Conseil de sécurité, concernant les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil onusien».

Larbaoui reçoit l'ambassadrice des États-Unis

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu hier, à Alger, l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin. Selon un communiqué des services du Premier ministre, les deux parties ont évoqué au cours de cette rencontre les relations fortes qui relient les deux pays ainsi que les possibilités de leur renforcement. «Les deux parties ont également examiné les questions régionales et internationales d'intérêt commun, soulignant l'importance de l'intensification des consultations bilatérales existantes entre les deux pays afin de faire face aux défis communs et de faire avancer l'agenda de la paix, de la stabilité et du développement, notamment dans le cadre du Conseil de sécurité de l'ONU», ajoute le communiqué.

INCENDIE CRIMINEL CONTRE UNE ONG DANOISE

Une attaque politique ciblant la lutte sahraouie

Réputée pour son soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, l'organisation fait face à une hostilité grandissante, selon son coordinateur Morten Nielsen.

Aïda Mouni

Aux premières heures du 13 janvier, le siège de l'ONG danoise Global Aktion, située à Copenhague, a été visé par une attaque à l'aide de cocktails Molotov provoquant un incendie, tandis que des graffitis pro-Maroc et anti-Sahara Occidental, peints à la bombe, ont été découverts devant le bâtiment. Cet acte criminel, qui semble motivé par des considérations politiques, a suscité une vive condamnation parmi les défenseurs des droits humains. Les flammes ont conduit à l'évacuation des résidents des appartements situés au-dessus des bureaux de l'ONG. Si aucun blessé n'a été signalé, l'onde de choc est palpable parmi les membres de Global Aktion. Réputée pour son soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, l'organisation fait face à une hostilité grandissante, selon son coordinateur

Morten Nielsen. « Nous ne nous tairons pas, même si cette attaque nous a profondément choqués », a affirmé Morten Nielsen. Il rappelle que l'ONG a déjà été la cible de menaces et de manifestations orchestrées par des groupes pro-Maroc, mais jamais avec une telle intensité. L'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a dénoncé une attaque d'une gravité sans précédent. Selon l'organisation, le contexte est clair : l'incendie s'inscrit dans une campagne plus large d'intimidation menée contre les défenseurs des droits du peuple sahraoui. « Cette attaque est un écho direct des politiques répressives marocaines, qui visent à museler toute opposition à leur occupation du Sahara occidental », a déclaré le Front Polisario, fer de lance de la lutte sahraouie, dans un communiqué publié lundi. Cet incident remet en lumière les ten-



sions persistantes autour d'un conflit qui perdure depuis près de 50 ans, marqué par l'occupation marocaine du Sahara occidental et les violences dénoncées par les militants sahraouis et leurs soutiens internatio-

naux. « Nos pensées vont avant tout au peuple sahraoui, soumis depuis cinq décennies à une oppression systématique », a conclu Morten Nielsen. Pour l'ONG, l'heure est à la résilience face à ce qu'elle considère

comme une tentative d'étouffer une cause juste. Sur les trottoirs de Copenhague, les traces de cette nuit tragique demeurent visibles, rappelant que les luttes pour la justice et la liberté restent des combats exposés.

LES GÉNÉRATEURS ÉLECTRIQUES ET LES STATIONS D'OXYGÈNE DÉTRUITES

L'occupation sioniste continue de cibler l'hôpital indonésien

L'occupation sioniste continue de cibler l'hôpital indonésien situé dans la localité de Beit Lahia au nord de la bande de Ghaza. Le 2^e étage de l'hôpital indonésien a été détruit, selon des sources médicales palestiniennes citées, hier, par l'agence de presse palestinienne Wafa. Les mêmes sources ajoutent que l'un des médecins a été blessé lundi soir, alors qu'il tentait de sortir de l'hôpital. Selon elles, un raid de l'armée d'occupation a détruit les générateurs électriques et les stations d'oxygène de l'établissement de santé. Des sources à l'intérieur de l'hôpital, citées par l'Agence, affirment que l'hôpital manque d'eau et de nourriture et faisait face à un blocus total, et que la situation s'était détériorée et était devenue catastrophique depuis que l'hôpital de Kamal Adwan a cessé de fonctionner, fin décembre dernier. L'armée d'occupation assiege l'hôpital indonésien et continue à tirer dans les environs, poursuivent les mêmes sources expliquant que les personnes bloquées à l'intérieur de l'hôpital sont

principalement des enfants et des femmes, des patients, des blessés et du personnel médical, rapporte encore Wafa. De plus, ajoute-t-elle, l'hôpital n'a pas, désormais, la capacité de fournir des services médicaux, et que les fournitures médicales sont épuisées, ce qui met en danger la vie des blessés et des patients, dont certains ont été transportés à l'hôpital après l'incendie et la destruction par l'occupation de l'hôpital Kamal Adwan. Par ailleurs, l'entité sioniste utilise l'eau comme « arme de guerre » contre la population de Ghaza. Et l'Autorité palestinienne de l'eau à Ghaza l'a dénoncé, expliquant que l'entité sioniste utilise l'eau comme une « arme » dans son agression persistante contre le peuple palestinien, qui dure depuis 15 mois. Selon l'Autorité, la quantité d'eau fournie a chuté de 18,5 millions de mètres cubes à 13,8 millions de mètres cubes depuis octobre 2023, illustrant la politique punitive de l'occupation et l'utilisation de l'eau dans ce conflit. L'Autorité a déclaré qu'elle s'efforçait de dis-

tribuer les quantités d'eau disponibles aux régions nord, centrale et sud de Ghaza, afin de garantir l'accès à l'eau potable pour les Palestiniens. Elle travaille également à la réparation et à l'entretien des infrastructures hydrauliques, y compris les conduites d'eau, les réservoirs et les stations de dessalement, tout en cherchant à fournir le carburant nécessaire à leur fonctionnement. Avant octobre 2023, l'approvisionnement en eau à Ghaza était déjà insuffisant pour les 2,3 millions d'habitants de la région. Depuis le début des bombardements, les Nations Unies estiment que le Palestinien moyen ne dispose que de 3 litres d'eau par jour, bien en deçà de la norme d'urgence de 15 litres. Les autorités palestiniennes rapportent que l'entité sioniste a détruit plus de 700 puits et stations de dessalement, réduisant considérablement l'accès à l'eau à Ghaza. De plus, l'occupation a contraint à la fermeture des cinq usines de traitement des eaux usées et de la majorité des 65 stations de pompage en raison du

manque de carburant et d'électricité nécessaires à leur fonctionnement. Toujours dans la bande de Ghaza, l'agence wafa rapporte qu'un avion de l'armée de l'air sioniste a frappé l'école Salah al-Din à l'est de la ville, faisant 5 martyrs et des dizaines de blessés. Elle a ajouté que 30 autres personnes, dont des enfants, ont perdu la vie dans des bombardements lors des rassemblements dans la ville. Les avions sionistes ont également frappé deux rassemblements dans la zone de Jabaliya, dans le nord de Ghaza, faisant 5 martyrs et 10 autres blessés, a indiqué M. Basal, porte-parole des autorités à Ghaza. À Khan Younis, dans le sud de Ghaza, a-t-il ajouté, un drone sioniste a ciblé une moto, tuant une personne et en blessant une autre. Selon le porte-parole, les équipes de la Défense civile ont récupéré 4 corps après une frappe aérienne sur une voiture civile au nord de Rafah, au sud de Ghaza, ajoutant que « les opérations de bombardement et de tuerie n'ont pas cessé depuis l'aube ».

Y.B.

Cuba rejoint la procédure internationale contre Israël devant la CIJ

La Cour internationale de justice (CIJ) a confirmé que Cuba a officiellement déposé une déclaration d'intervention dans l'affaire portée par l'Afrique du Sud contre Israël, accusé de génocide dans la bande de Ghaza. Cette intervention, déposée en vertu de l'article 63 du Statut de la Cour, marque un nouvel acte d'engagement international contre les crimes attribués à l'État hébreu. En décembre 2023, l'Afrique du Sud a saisi la CIJ pour demander l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime

de génocide, dénonçant les exactions perpétrées à l'encontre des Palestiniens. Plusieurs pays, parmi lesquels le Nicaragua, la Libye, le Mexique, la Palestine, l'Espagne et la Turquie, ont déjà rejoint la procédure, amplifiant ainsi la pression sur Israël. Depuis octobre 2023, l'offensive militaire sioniste sur Ghaza se poursuit sans relâche, en violation flagrante d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant un cessez-le-feu immédiat. Les chiffres transmis par les autorités sanitaires palestiniennes témoignent de

l'ampleur de la catastrophe humanitaire, plus de 46 600 morts, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 105 000 blessés. À cela s'ajoute le déplacement forcé de quasi-toute la population de Ghaza, désormais transformée en un territoire exsangue, soumis à un blocus impitoyable. Ce siège, imposé depuis des années mais exacerbé par l'offensive actuelle, a laissé la bande de Ghaza dans un état de dévastation totale. Les pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments s'aggravent, tandis que les

bombardements ont réduit à néant la plupart des infrastructures vitales. « Il s'agit d'un génocide qui se traduit non seulement par des massacres, mais également par une destruction méthodique des moyens de subsistance », estiment des experts en droit international. L'entrée de Cuba dans cette procédure, aux côtés de plusieurs autres nations, reflète une désapprobation internationale de plus en plus grandissante face à ce que certains considèrent comme un crime d'une gravité exceptionnelle. L'entité sioniste réfute les

accusations à son encontre et dénonce ce qu'elle considère comme une « instrumentalisation politique » des institutions juridiques internationales.

Nombre d'analystes y voient déjà bien plus qu'un simple litige juridique, un enjeu historique susceptible de redéfinir les contours du droit international face aux crimes de masse. Dans ce contexte, l'affaire pourrait devenir un symbole des luttes contemporaines pour la responsabilité et la justice, bien au-delà des frontières du Moyen-Orient.

A.M.

Signature d'une convention entre l'Observatoire national de l'environnement et Naftal



Une convention de partenariat a été signée entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable et la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers « Naftal », visant à réaliser des analyses de fluides industriels produits par les installations de la société, selon un communiqué de Naftal. L'accord a été signé par le

directeur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable et le directeur central de la santé, de la sécurité et de l'environnement chez Naftal, sous la supervision de la ministre de l'environnement et de la qualité de la vie, Nadjiba Djilali. Cet accord vise à « réaliser une série d'analyses physiques, chimiques, organiques et inorga-

niques des fluides industriels produits par les installations de Naftal », et permet également « d'assurer un suivi continu et permanent des taux de pollution en application de la législation environnementale nationale et internationale », en plus de « développer des solutions innovantes qui contribuent à réduire les impacts négatifs sur l'environnement », ajoute-t-on dans le communiqué.

SELON LES CHEFS D'ENTREPRISES

L'activité industrielle recule au troisième trimestre 2024

L'activité industrielle publique continue de reculer au troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent, contrairement à celle du privé qui s'est modérément rehaussée, selon l'opinion des chefs d'entreprises publiques ayant répondu à l'enquête de l'ONS sur la situation et les perspectives dans l'industrie au troisième trimestre 2024. Le taux d'utilisation des capacités de production se situe principalement entre 50% et 75%. Le niveau d'approvisionnement en matières premières reste égal à la demande exprimée, selon les concernés du secteur public, et inférieur selon plus de 4% de ceux du privé, ce qui a engendré des ruptures de stocks à près de 10% d'entre eux, allant à 10 jours selon la plupart d'entre eux. Plus de 12 % des chefs d'entreprises du secteur public et près de 11% de ceux du privé déclarent avoir connu des

pannes d'électricité engendrant des arrêts de travail, toutefois, inférieurs à 6 jours selon la plupart d'entre eux. Par ailleurs, ces derniers déclarent être satisfaits de l'approvisionnement en eau durant ce trimestre. Selon l'opinion des chefs d'entreprises publiques et privées, ayant répondu à l'enquête, les effectifs continuent de reculer durant ce troisième trimestre 2024 et restent stables selon celle du secteur privé. L'état de la trésorerie est jugé bon selon plus de 44% des enquêtés du secteur public et reste mauvais selon plus de 28% d'entre eux. Par contre, il demeure normal selon près de l'ensemble des concernés du secteur privé. La demande en produits fabriqués a augmenté selon les chefs d'entreprises enquêtés du secteur public, elle est plus prononcée selon ceux du secteur privé.

AIR ALGÉRIE

Réduction de 50% sur les vols internationaux durant le Ramadhan

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier lundi dans un communiqué, une réduction de 50% sur les billets économiques des vols internationaux durant le prochain Ramadhan. « Dans le cadre de son engagement citoyen et de sa volonté de répondre aux attentes de ses clients, la compagnie Air Algérie a le plaisir d'annoncer à ses chers clients une offre spéciale à l'occasion du prochain Ramadhan, avec une réduction de 50% sur les tarifs des billets économiques pour son réseau international », est-il indiqué dans le communiqué. Cette offre sera disponible pour réserva-



tion du 15 janvier au 30 mars 2025, alors que la période de voyage s'éten-

dra du 25 février au 5 avril 2025, précise la même source.

SNTF

Plus d'une centaine de gares au service des voyageurs



La SNTF met à la disposition des voyageurs plus d'une centaine de gares qui dévoilent le réseau ferroviaire et sont classées « petites, moyennes, grandes ou vitrines » selon l'importance du volume des voyageurs qui y transitent chaque jour. Dans la plupart des gares, les voyageurs peuvent trouver des équipements fonctionnels et des

services pratiques pour faciliter leur voyage avant et pendant leur départ. Toutes les gares SNTF sont ouvertes au service de voyageurs 7 j/7 (même les jours de fêtes). La nuit, certaines gares sont fermées au service, pendant une période séparant le dernier train à l'arrivée et le premier train au départ. Le personnel de gare se

tient à la disposition des voyageurs pour les assister à préparer au mieux leur voyage (informations, réservation, vente, réclamations...). Pour l'ensemble des gares actuelles, la facilité et l'accessibilité pour accéder à la salle des pas perdus et passage aux quais. Dans la plupart de nos gares, il y a des salles de prière et un sanitaire aménagé pour vos ablutions. Des buvettes sont également à la disposition des voyageurs dans la plupart des gares SNTF et des voitures-restaurant dans certains trains de grandes lignes et régionaux pour un rafraîchissement ou une restauration rapide. Des services offerts gratuitement aux voyageurs : thé, eau minérale, journaux, petit déjeuner et lingettes (trains confort et couchettes avec catégories de classement).

Les cours du pétrole diminuent sur les bourses mondiales

Les cours du pétrole ont enregistré une régression sur les bourses mondiales. Le prix du baril de « Brent » s'est installé, hier mardi, à 80,55 dollars, en baisse de 0,46 dollar, sur l'Intercontinental Exchange Futures (ICE) de Londres et celui du baril de « Light sweet crude » a constitué 78,46 dollars, après une diminution de 0,36 dollar, sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), selon le site AZERTAC. Lundi, les cours du pétrole ont progressé. Une hausse due en grande partie à la réaction des investisseurs face aux nouvelles sanctions prises vendredi à l'encontre de la Russie par les gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni. Ciblant ainsi les revenus utilisés par

Moscou pour financer sa guerre avec l'Ukraine. Vers 10 H 20 GMT (11 H 20 à Paris), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, grimpait ainsi de 1,55% pour atteindre le seuil de 81,00 dollars. En parallèle, son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate,

pour livraison en février, progressait de 1,74% à 77,90 dollars. Selon les analystes, les nouvelles sanctions US sur le secteur pétrolier russe ont suscité des inquiétudes sur d'éventuelles perturbations de l'approvisionnement mondial de brut. Et ce, d'autant plus que la Russie est le deuxième producteur mondial de pétrole.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

BATNA

La centrale photovoltaïque d'Ouled Fadel livrée avant fin mai prochain

La centrale photovoltaïque en cours de réalisation dans la commune d'Ouled Fadel, à Batna, sera réceptionnée et mise en service " avant fin mai prochain ", a affirmé, mardi, le directeur de wilaya de l'énergie et des mines, Abdelhamid Maafa. La centrale, en construction sur un site de 160 hectares, dotée d'une enveloppe financière de 7,8 milliards de dinars, aura une capacité de 80 mégawatts, selon le même responsable qui a souligné que la mise en service de cet équipement permettra de renforcer le réseau électrique national. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'orientation du pays vers l'utilisation des énergies renouvelables en matière de production d'électricité, a encore indiqué M. Maafa, rappelant que la wilaya de Batna a bénéficié, dans ce cadre, d'un important programme portant sur la réalisation de 8 centrales photovoltaïques d'une capacité totale de 400 mégawatts. Les autres centrales programmées, actuellement en phase d'études, sont situées dans les communes d'Arris, de Boumegueur, de Seriana, d'Oued El Ma, de Merouana, de Seggana et de Barika, selon le même responsable qui a souligné que les terrains où devront être implantés ces équipements ont été " inspectés et sélectionnés " par le groupe Sonelgaz, maître d'ouvrage, et que leur construction est prévue au titre des programmes des exercices 2026 et 2027.

PATRONAT

La CGEA, «une force de proposition pour les pouvoirs publics»

La Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) a exprimé, lundi, son engagement à participer aux efforts de développement suivant le programme tracé par l'État, et ce après l'élection d'un nouveau bureau national. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à Alger pour la présentation du nouveau bureau national et de son plan d'action, le président de la CGEA, Nacer Berkani, a affirmé que "le plan d'action de la Confédération pour les cinq années à venir, permettra de contribuer à la relance du développement, suivant le programme tracé par l'État, notamment en ce qui concerne le soutien aux start-up". Berkani, a affirmé, en outre, que son organisation "est attachée aux valeurs nationales novembristes et à la ligne nationale, en y contribuant de manière efficace, selon les exigences de l'intérêt national", y compris "les défis que le président de la République s'est engagé à relever, pour concrétiser les aspirations des citoyens, ce qui permettra à la CGEA, poursuit-il, de s'ériger en partenaire économique efficient, voire en force de proposition pour les pouvoirs publics, dans l'objectif de booster l'économie nationale et de réaliser le développement durable". Rappelant les objectifs de la CGEA, consistant à "réunir les entreprises algériennes et à s'acquitter du rôle de partenaire social pour les entreprises, en leur conférant un caractère professionnel, dans le cadre des lois et des réglementations", le président de la Confédération s'est félicité du nouveau Code sur l'investissement qu'il a qualifié de "pas important", en la matière. De son côté, le secrétaire général de la CGEA, El Mahfoud Megateli, a indiqué que le nouveau plan d'action portait sur l'encouragement de l'investissement, de la production et de l'exportation, conformément aux "objectifs tracés pour le second mandat du président de la République, lesquels revêtent un caractère économique".

APS

MARCHÉS DES FRUITS ET LÉGUMES À ALGER

Disponibilité des produits et instabilité des prix

Dans le marché populaire de Bachdjerrah règne une atmosphère de désordre. Des sacs en plastique et des épluchures de légumes couvrent le sol, tandis que les odeurs des mandarines se mélangent à celles de l'oignon et du poivron. Par moments, des effluves discrets de produits désormais hors de portée du citoyen algérien, comme la viande ou le poisson, chatouillent les narines. Le prix de la sardine a atteint en cette matinée froide de lundi les 1200 DA le kilo. Au milieu de ces odeurs mêlées, les cris des vendeurs s'élèvent pour attirer l'attention des clients, qui semblent perdus, ne sachant ni par où commencer ni quoi acheter à cause des prix élevés.



Reportage réalisé par Noor DJ

Cette semaine, le marché d'Hussein Dey a connu une nouvelle flambée, plusieurs légumes ont vu leurs prix augmenter considérablement, comme la laitue affichée à 60 dinars. Les pommes de terre, produits presque nécessaires sur la table des Algériens, varient entre 80 et 100 dinars, en fonction de la qualité. Les tomates et les courgettes ont atteint 200 dinars le kilo, les prix des oignons étaient entre 70 et 80 dinars. Pour les agrumes, le prix du citron tourne autour de 60 dinars. Les oranges, cette année, sont abordables et leur prix a varié entre 35 et 65 dinars, en fonction de la qualité.

Des alternatives moins chères

S'agissant des viandes, le prix du poulet est passé de 380 à 480 en l'espace de quelques jours sur le marché de Bab Ezzouar. La viande rouge locale est vendue à hauteur de 1900 dinars le kilo à Bab Ezzouar contre 1200 seule-

ment pour la viande importée du Brésil.

Cette instabilité des prix continue d'affecter la capacité des familles algériennes à satisfaire leurs besoins alimentaires. Cela a conduit de nombreux citoyens à modifier leurs habitudes de consommation, en se tournant davantage vers des alternatives moins chères ou en achetant des quantités plus petites pour répondre à leurs besoins quotidiens. C'est ce qu'a déclaré un père de famille : « Si les prix sont élevés et que j'ai besoin d'un produit, je l'achète, mais en petites quantités pour réduire les coûts autant que possible. » D'autres, en revanche, refusent de céder à cette hausse. Une dame, la soixantaine, rencontrée au marché de Bachdjerrah nous a confié qu' : "il y a toujours des alternatives moins chères. Je me débrouille avec d'autres plats comme le mesfouf, les pois cassés ou les pâtes...". Cependant, pour les familles nombreuses, les alternatives ne suffisent pas toujours. C'est ce que confirme une mère de trois enfants : "Quand on a

des enfants à la maison, on ne peut pas se passer de certains produits comme les pommes de terre. J'achète celles de moindre qualité, et si elles sont indisponibles ou abîmées, je n'ai pas le choix, je finis par en prendre même si son prix est élevé."

Planifier l'avenir...

L'instabilité des prix suscite de plus en plus de frustration chez les citoyens. Mahmoud, fonctionnaire de son état, a exprimé son mécontentement face à l'instabilité des prix, en déclarant : « Nous ne comprenons plus pourquoi ces prix changent. Le marché est instable, chaque semaine, nous constatons une hausse ou une baisse imprévisible des prix. Parfois, au début de la semaine, les prix sont bas, puis à la fin de la semaine, ils augmentent de manière significative. Il devient impossible de prévoir un budget fixe pour l'alimentation, tout est devenu fluctuant et difficile à anticiper. ». Ces déclarations reflètent le malaise et la confusion ressentis par les citoyens face à ces hausses continues des

prix. Ces changements de prix rapides n'affectent pas seulement les budgets mensuels des familles, mais exercent également une pression sur leur capacité à planifier l'avenir.

La hausse des prix constatée ces derniers jours est liée, selon Karim, un des commerçants rencontré au marché de Bachdjerrah, à plusieurs facteurs, notamment « l'instabilité des approvisionnements, les fluctuations de la demande, ainsi que les conditions climatiques qui affectent parfois les récoltes ». Cela en plus, poursuit-il, de l'augmentation des coûts de transport et de distribution qui impactent les prix sur les marchés locaux. Les problèmes économiques, tels que la dévaluation de la monnaie nationale et l'inflation, jouent également un rôle clé dans la pression sur les prix des produits alimentaires. Cette situation complique davantage la vie quotidienne des citoyens, surtout pour les familles à revenus modestes, qui sont les plus vulnérables face à ces hausses répétitives.

N. DJ.

70 exposants au Salon international des industries agroalimentaires

La 11^e édition du Salon international des industries agroalimentaires (SIAG) a été ouverte, dimanche au centre des conventions " Mohamed Benahmed " à Oran, avec la participation de 70 exposants, la plupart étant des industriels nationaux dans ce domaine.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le PDG de la Société d'études économiques et développement de l'investissement, Hichem Saidi, en présence de l'ambassadeur de la République du Zim-

babwe, Vusumuzi Ntonga.

La commissaire de ce salon, organisé par la société "First Events", Mme Rahmani Hayat, a indiqué que cet événement, qui se déroulera jusqu'au 16 janvier, réunit près de 70 exposants actives dans le domaine des industries alimentaires, incluant des fabricants, des fournisseurs d'équipements et des prestataires de services.

Elle a souligné la présence de certains exposants étrangers en provenance de

France et de Turquie, ainsi que la participation de l'ambassade du Zimbabwe pour présenter divers produits de son pays.

Ce salon économique devrait attirer 4.500 visiteurs, selon la même source, qui a précisé que l'événement proposera un programme diversifié sur trois jours, avec notamment des ateliers de cuisine en direct, animés par des chefs célèbres tels que Hicham Cook, Hadjer PinkKitchen, et le chef Walid.

INTERDICTION D'UTILISATION DE L'ESPÈCE

Le Conseil national des assurances détaille les transactions concernées

« Cette mesure, valable dès l'entame de l'année 2025, vise à renforcer la transparence et la modernisation des circuits financiers ».

Inès B.

Le Conseil national des assurances (CNA) tient à indiquer qu'en application de l'article 207 de la loi n° 24-08 du 22 novembre 2024, portant loi de finances 2025 et publiée dans le Journal officiel n°84 du 26 décembre 2024, le paiement des primes d'assurances obligatoires doit exclusivement se faire par des moyens autres que l'espèce (chèque, virement, etc.), par conséquent à travers les circuits bancaires et financiers.

"Cette mesure, valable dès l'entame de l'année 2025, vise à renforcer la transparence et la modernisation des circuits financiers, d'où l'interdiction d'utilisation de l'espèce pour ce genre de transactions (paiement des primes d'assurances obligatoires), tout comme c'est, désormais, le cas en ce qui concerne les transactions immobilières, qu'elles concernent des immeubles bâtis ou non bâtis, l'achat de véhicules et

autres engins, ainsi que l'acquisition de certains biens de luxe comme les yachts et bateaux de plaisance", indique le CNA.

Afin de garantir une mise en œuvre cohérente de cette nouvelle disposition par les sociétés d'assurances, le secrétariat permanent du Conseil national des Assurances (CNA) a établi un répertoire détaillé des assurances concernées, réparties en quatre grandes catégories : Assurances couvrant les risques liés aux véhicules automobiles ; assurances des risques liés aux transports ; assurances couvrant les dommages aux biens ; assurances de responsabilité civile.

Notons que dès le début 2025, des actions concertées et intersectorielles, pour moderniser les infrastructures du système de paiement national et diversifier la panoplie des instruments de paiement accessibles aux usagers des services bancaires, sont menées par différents ministères, en particulier le ministère des Finances.



L'impact positif attendu de ces initiatives sur les citoyens et les opérateurs économiques, par sa contribution à l'assainissement de la sphère économique ainsi que leur contribution à la mise en conformité du système financier national avec les normes internationales, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les priorités concernent la mise en œuvre du paiement instantané, la disponibilité des cartes bancaires, y compris les cartes

sans contact, l'élargissement de l'usage du paiement mobile ainsi que la domiciliation des webmarchands, notamment les grands facturiers. Pour atteindre les objectifs fixés et par souci de mieux communiquer, une campagne de vulgarisation est menée par l'ensemble des acteurs concernés pour sensibiliser commerçants et consommateurs à l'adoption de ces moyens de paiement électronique. Les pouvoirs publics entendent, donc, donner un coup d'accélérateur à la généra-

lisation des moyens de paiement modernes en 2025, en tablant notamment sur un déploiement plus rapide des transactions par mobile et en œuvrant surtout à combler les retards accumulés quant à l'extension du parc national de terminaux de paiements électroniques (TPE). Les compagnies d'assurances ont certes lancé le service de paiement en ligne, mais, selon les professionnels, la sensibilisation des clients à cet effet reste primordiale.

I. B.

CULTURE DU MAÏS

Des résultats « satisfaisants » dans le Grand Sud

La campagne de récolte de maïs et de tournesol a commencé il y a quelques semaines au Grand Sud et les résultats sont déjà probants, voire satisfaisants. C'est ce qu'a indiqué hier la directrice centrale au ministère de l'Agriculture, Mme Hanane Labiad.

Après le lancement timide de cette culture, la convive de l'émission « L'invité du jour », de la chaîne 3, de la Radio algérienne, atteste de son « satisfecit » après le retour de Timimoune où il y a eu le lancement officiel de la présente campagne de récolte.

« Les résultats sont très satisfaisants, sachant que le maïs est une culture nouvelle et pas bien connue dans le milieu agricole », a-t-elle déclaré lors de son intervention à la radio chaîne 3. À ce propos, elle a cité un opérateur privé qui a réussi le challenge de récolter jusqu'à 115 quintaux à l'hectare, tandis que la moyenne oscille entre 50 et 90 quintaux. Une réussite qu'elle impute à l'adhésion et à la volonté des agriculteurs du grand sud du pays. Et pas que, ajoute-t-elle, l'État a mis le paquet pour aider ces agriculteurs en subventionnant le prix d'une panoplie de semences importées.

« On est en train d'étudier quelle variété s'adapte le mieux au sol algérien et

donne le plus de rendement», indique-t-elle, rappelant l'installation d'une commission technique spécialisée pour faire le feed-back du terrain et effectuer le choix variétal. Mme Labiad indique, en outre, que son département a donné à cette commission la mission d'atteindre les objectifs en la matière : « arriver à une récolte de 220 000 hectares de maïs ». Et de souligner que la réalisation de cet objectif se fera graduellement, sur une période de cinq ans (le quinquennat 2024-2028). Présentement, enchaîne-t-

elle, on doit récolter pour 2024 (la campagne en cours qui se poursuit jusqu'à février prochain - NDLR) les semis sur 16 000 hectares, au niveau d'Adrar, Timimoune et Ouargla. Et d'arriver en 2025 à 30 000 hectares de maïs gras dont 8 000 hectares au nord du pays. S'exprimant sur le souci d'écoulement de la production du soja, du colza et du maïs gras, l'invitée de la radio affirme que le département ministériel a « tranché la question en donnant libre choix aux agriculteurs d'aller stocker, trans-

porter ou vendre à l'office public ou chez les opérateurs privés ».

La responsable révèle que l'État subventionne le quintal de maïs gras en le cédant à 5 000 DA. « Un prix de loin moins que son prix réel », assure-t-elle. Les oléagineuses aussi, ajoute la responsable, sont cédées à un prix conventionné par l'unité de transformation qui n'obéit pas aux prix fluctuants de la bourse internationale et est fixé à 3 000 DA le quintal pour l'individuel et à 3 500 DA pour l'achat groupé.

Début de cotation de la startup Moustachir à la Bourse d'Alger

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a lancé officiellement, hier mardi, la cotation des actions de l'entreprise Moustachir sur la Bourse d'Alger, faisant d'elle la première startup à entrer en bourse. L'annonce a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des startups et des petites entreprises, Nourredine Ouadah, du directeur général de la société de gestion de la Bourse d'Alger, Yazid Ben Mouhoub, du président de la

Commission de régulation et de surveillance des opérations boursières (Cosob), Youcef Bouzenada, ainsi que du directeur général de Moustachir, Kheireddine Boulefaa. Notons que c'est le 25 novembre dernier que la COSOB avait annoncé la vente d'actions de la startup. Les souscriptions ont eu lieu du 1^{er} au 31 décembre 2024. « Le capital social de Moustachir SPA est constitué de 500 000 actions, d'une valeur nominale de 40 DA chacune. L'émission porte sur 125

000 nouvelles actions représentant 25 % du capital de la société, pour un montant total de 94 437 500 DA, avec un prix de souscription fixé à 760 DA par action », avait indiqué la COSOB. Début janvier, la startup, la première donc à entrer en bourse, a indiqué que le montant levé de l'opération est de 94 625 000 DA, soit un taux de réalisation de 119,69%. « VMS Industrie » a acquis 25 000 actions, soit 20% du nombre total des actions proposées à la souscription.

Le Japon prêt à mettre son expérience en aquaculture à la disposition des investisseurs

L'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro, a affirmé, lundi à Ouargla, que son pays attachait un grand intérêt à la mise de son expérience en aquaculture à la disposition des investisseurs dans ce créneau.

S'exprimant en marge de sa visite au siège de la Chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture, M. Kotaro a indiqué que « le Japon attache un grand intérêt à la mise de son expérience dans le domaine de l'aquaculture à la disposi-

tion des investisseurs dans cette filière, et ce à travers l'ensemble des wilayas du Sud-est algérien ».

Le diplomate a également exprimé le souhait de « développer davantage les opportunités de coopération et de partenariat avec l'Algérie dans le domaine de l'aquaculture ».

D'amples explications ont été fournies, à l'occasion de cette visite, à la délégation diplomatique japonaise sur les activités de la chambre interwilayas de la pêche et

de l'aquaculture et ses efforts pour l'accompagnement des agriculteurs et des investisseurs dans le segment de l'aquaculture dans la région.

Le directeur de la Chambre, Kaddour Mokkadem, a indiqué que quatorze (14) projets aquacoles ont été étudiés et approuvés dans la wilaya d'Ouargla et devront entrer en service dans le courant de 2025.

Ces projets, d'une capacité de production théorique allant de 5 à 50 tonnes/an de

poissons des espèces Tilapia du Nil et Tilapia rouge, permettront d'atteindre l'autosuffisance en la matière sur le marché local, a-t-il précisé.

L'ambassadeur du Japon en Algérie clôturera mardi sa visite dans la wilaya d'Ouargla par l'inauguration d'un projet de restauration, d'aménagement et d'équipement du Centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux, sis au quartier de Béni-Thour, au chef-lieu de wilaya.

A BEJAIA

Toutes les voies obstruées par la neige rouvertes à la circulation

La station météorologique de Bejaia a relevé, à ce titre, des chutes de neige sur les hauteurs qui ont atteint 25 cm d'épaisseur et plus de 27 mm de pluie ces dernières 24 heures. En fait, la situation n'a rien d'exceptionnel et, pour l'heure, selon la direction des travaux publics, au-delà des désagréments causés aux automobilistes, l'impact de ces intempéries reste réduit et gérable.



Toutes les voies de circulation routières obstruées par la neige dans la nuit de lundi à mardi à Bejaia ont été rouvertes au trafic automobile, rapporte un Communiqué de la Direction de wilaya des travaux publics (DTP). Le communiqué fait cas, entre autres, de la RN 26-A, fermée à hauteur du col de Chellata, sur les hauteurs de la région d'Akbou, à 80 km à l'ouest de Bejaia. Cet axe, qui relie notamment les villages de Chellata (Bejaia) à ceux de la région sud-est de la wilaya de Tizi-Ouzou (à Illitene et Illoula Oumallou), culmine à plus de 1.400 mètres d'altitude, ce qui fait que cette voie se retrouve fréquemment recouverte de neige en période hivernale. Cette fois-ci encore, cet axe autoroutier n'a pas dérogé à la règle, subissant depuis dimanche soir les aléas de dame nature. Mais ce mardi

après-midi, la neige a été dégelée quasi entièrement entre les points kilométriques 16 et 26 au bout d'une action de déblaiement soutenue et exigeante, redonnant ainsi l'opportunité aux riverains des deux wilayas de vaquer à leurs occupations, a-t-on précisé. Cette situation a valu aussi, mais avec moins d'acuité, sur le flanc sud de la wilaya, particulièrement sur l'axe Kendira-Barbacha vers la wilaya de Sétif, où l'amoncellement de la neige a quasiment gelé les déplacements des locaux. Sans être totalement fermés, les accès se trouvant dans cette région ont tous été affectés, accablés de plus par des coulées de boue par endroit, ce qui a compliqué les conditions de mobilité localement, avant leur réouverture. Sur les axes intramuros, beaucoup de voies qui ont été fermées suite aux

mêmes conditions météorologiques ont été aussi rouvertes. C'est le cas des chemins de wilaya reliant Chemini à l'Akfadou et à Ifri-Ouzellaguene, à Chellata et, par extension, à la wilaya de Tizi-Ouzou. De grandes difficultés de circulation ont été signalées sur ces routes, où d'aucuns continuent à appeler à la prudence, d'autant que la pluie et la neige continuent à tomber sans discontinuer. La station météorologique de Bejaia a relevé, à ce titre, des chutes de neige sur les hauteurs qui ont atteint 25 cm d'épaisseur et plus de 27 mm de pluie ces dernières 24 heures. En fait, la situation n'a rien d'exceptionnel et, pour l'heure, selon la direction des travaux publics, au-delà des désagréments causés aux automobilistes, l'impact de ces intempéries reste réduit et gérable.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC L'UNIVERSITÉ ITALIENNE DE PÉROUSE

Un accord de coopération a été signé, lundi, entre l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et l'Université de Pérouse (Italie) pour l'ouverture d'un département de langue italienne. L'accord conclu en ligne (internet) a été signé par le Recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chalal, et le Recteur de l'Université de Pérouse, Valerio De Cesaris. Etaient également présents, du côté algérien, la doyenne de la Faculté des langues étrangères, Nabila Hamidou, et le vice-recteur chargé des relations extérieures, Smail Ammani. Du côté italien, ont participé à la cérémonie Sabrina Stroppa, responsable du département de langue, littérature et arts italiens dans le monde, ainsi que Francesco Lamboni, chargé des relations internationales et des affaires juridiques à l'Université de Pérouse. En vertu de cet accord, il a été convenu d'ouvrir un département de langue italienne à l'Université d'Oran 2 à partir de la rentrée universitaire 2025-2026, tout en renforçant la coopération par des échanges académiques et culturels. Le programme inclura des cours de langue italienne visant à la maîtrise de cette langue, ainsi que des formations spécifiques pour améliorer les compétences linguistiques, notamment dans les secteurs du tourisme et de la culture. En marge de la cérémonie, le professeur Ahmed Chalal a souligné que cet "accord s'inscrit dans le cadre des efforts de l'université pour développer son réseau de coopération avec les institutions universitaires internationales, dans le but d'améliorer sa visibilité et de faciliter la mobilité des enseignants, des étudiants et des personnels de l'université

pour des stages, formations et autres activités". L'accord permettra également des échanges entre étudiants et enseignants-chercheurs des deux universités, en vue de développer des programmes, projets de recherche, activités de formation et d'organiser des événements communs. "Le principal objectif de cet accord est l'ouverture d'un programme de spécialisation en langue italienne", a-t-il ajouté, relevant que "ce partenariat devra ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines de la recherche scientifique ainsi que des échanges académiques et culturels". Par ailleurs, l'université envisage également d'ouvrir un département de langue coréenne au sein de la Faculté des langues étrangères. "Une première étape a été franchie avec l'introduction de cours de coréen au centre d'enseignement intensif des langues de l'université", a fait savoir le professeur Chalal. Pour rappel, l'Université Oran 2 a signé 17 accords de coopération internationale en vigueur, comprenant des conventions-cadres, des accords de jumelage et des mémorandums d'entente. En 2024, dix accords ont été conclus avec des universités telles que celles de Salamanca et Valladolid en Espagne, Florence en Italie, Sousse et Sfax en Tunisie, ainsi que l'Université de Sabratha en Libye, et "Atatürk" et "Kirkkale" en Turquie. D'autres accords sont prévus avec des établissements comme l'Université Naberjnye Chelny (Russie), l'Université de Grenade et le Conseil supérieur de la recherche scientifique en Espagne, ainsi que des universités d'Antalya et d'Istanbul, entre autres.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bouira
Numéro d'identification fiscal : 001310019015948

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa N°02 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimales N°20/ DSP/2024 paru dans les quotidiens nationaux (L'express) en date du 12/12/2024 et (أصوات) en date du 12/12/2024 relatif à l'opération de « ETUDE ,SUIVI,AMENAGEMENT ET EXTENSION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PARAMÉDICALE A SOUR EL GHOZLANE » -projet de : « REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EXTENSION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PARAMÉDICALE A SOUR EL GHOZLANE » et A l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribuer provisoirement à :

PROJET	Soumissionnaire	Montant avant correction	Montant après correction	Délai de réalisation	Note technique	Motif de choix
OPERATION : ETUDE ,SUIVI,AMENAGEMENT ET EXTENSION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PARAMÉDICALE A SOUR EL GHOZLANE	S.N.C/T.C.E HABBAS Ntele : 06 68 60 72 63 Adresse : cite LSP Bâtiment A18-Sour elghozlane	509 995 376.54 DA	543 154 769.72 DA	12 mois	51.00 points	L'offre la moins disante
PROJET : « REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PARAMÉDICALE A SOUR EL GHOZLANE						

Conformément aux dispositions de l'article 82 d'urédécet présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), auprès de la commission sectoriel du ministère de la santé. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont tenus de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché

GRIPPE SAISONNIÈRE

Comment s'en prémunir ?

Les symptômes de la grippe sont identiques aux symptômes les plus fréquents du Covid-19 (maux de tête, toux sèche, fièvre, fatigue intense, frissons), il est difficile de différencier ces deux maladies. Généralement, les maux de gorge sont plus présents en cas de Covid-19. Dans tous les cas, il est conseillé de rester chez soi.

Maladie très contagieuse qui se propage rapidement notamment durant la saison froide, la grippe saisonnière, appelée aussi influenzae, est une maladie infectieuse qui est loin d'être anodine. Selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), cette infection touche chaque année environ un milliard de personnes dans le monde faisant 650.000 décès dont principalement des malades chroniques, des personnes âgées et des femmes enceintes. Il existe plusieurs types du virus de la grippe influenzae : le virus de type A, le virus de type B, le virus de type C. Ce sont les types A et B qui sont responsables des épidémies saisonnières en automne ou en hiver. Les symptômes de la grippe sont identiques aux symptômes les plus fréquents du Covid-19 (maux de tête, toux sèche, fièvre, fatigue intense, frissons), il est difficile de différencier ces deux maladies. Généralement, les maux de gorge sont plus présents en cas de Covid-19. Dans tous les cas, il est conseillé de rester chez soi et de consulter rapidement un médecin.

Tous les hivers, le virus de la grippe contamine des milliers de personnes en Algérie. Dans la grande majorité des cas, cette infection est bénigne et guérit en quelques jours. Cependant, la grippe saisonnière est aussi responsable d'une mortalité chez les personnes fragiles. La grippe concerne aussi les bébés. Dès les premiers symptômes grippaux chez un bébé de moins de 3 mois. La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée chaque année pour les personnes fragiles telles que les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, ou les personnes avec des maladies respiratoires afin d'éviter les formes



graves de la maladie et ses complications. L'OMS communique tous les ans la composition du vaccin contre la prochaine grippe. L'organisme sera vraiment protégé à partir de deux semaines après vaccination. Les gestes barrières sont à respecter impérativement, recommandent les experts. Il est conseillé de se laver les mains aussi souvent que possible (notamment après avoir toussé, éternué, après mouchage, après avoir utilisé les transports en commun, en sortant des toilettes), jeter son mouchoir après chaque utilisation ou quand vous éternuez, n'utiliser pas de mouchoirs en tissu, qui, par définition, restent dans votre poche et ne se jettent pas. Préférez donc des mouchoirs en papier. Il est recom-

mandé d'aérer l'intérieur de sa maison au moins 1 fois par jour pour diminuer la concentration en microbes.

Il existe différents symptômes de la grippe, il est possible de ne pas tous les rencontrer ou qu'ils se manifestent de manière plus ou moins intense. Courbatures (douleurs musculaires et articulaires), fièvre, toux sèche, gêne respiratoire, céphalées et mal de tête, fatigue intense, ainsi qu'une perte d'appétit.

Il est fréquent aussi de ressentir des frissons dans tout le corps, quelle que soit la température extérieure, c'est souvent dû à la fièvre. « Dans la plupart des cas, la grippe dure moins d'une semaine, environ 5 jours. Il est possible de ressentir de la fatigue et de tousser encore

durant les semaines qui vont suivre. Si les symptômes principaux ne sont pas passés ou ne se sont pas améliorés après 5 jours, il faut consulter un médecin », préviennent les professionnels de santé.

Il n'existe pas de remède miracle contre la grippe. Il n'y a pas de médicament miracle qui puisse écourter le mauvais moment passé cloué au lit. Il est cependant possible de soulager les symptômes et de suivre une feuille de route pour se remettre d'aplomb une fois le virus vaincu.

QUELS MÉDICAMENTS POUR SOIGNER LA GRIPPE ?

En l'absence de contre-indication, le seul médicament conseillé pour se soigner reste le

paracétamol. Il permet de soulager les courbatures ou maux de tête et diminue également la température.

Il faut toutefois bien respecter la posologie qui est une prise de paracétamol 1g toutes les 4 à 6h, maximum 4g par jour pour un adulte. Il est possible également d'utiliser un anti-inflammatoire non stéroïdiens type ibuprofène ou aspirine en l'absence de contre-indication.

Les experts rappellent qu'il ne sert à rien de prendre des antibiotiques, car ces derniers ne luttent pas contre les maladies virales comme la grippe, mais contre les infections causées par des bactéries. Pour soulager les symptômes de la grippe, il est préconisé d'adopter certains réflexes. « Ainsi, lorsque vous frissonnez et avez froid, votre corps se réchauffe et la fièvre monte, réaction naturelle de votre organisme pour combattre le virus. Votre premier réflexe est de vous couvrir alors que la bonne action à réaliser est de plutôt porter des vêtements légers, de supprimer les couettes trop chaudes, etc... En agissant ainsi, la fièvre aura tendance à ne pas augmenter ». Pour favoriser la guérison, il est généralement recommandé de se reposer, d'éviter les activités physiques, de suivre un régime alimentaire équilibré et de surtout bien s'hydrater. L'eau, mais aussi des tisanes ou du jus de fruit ou du potage peuvent être de bonnes alternatives. De même, le repos est le conseil principal à respecter car la grippe est épuisante. Il faut savoir que la durée d'incubation de la grippe, c'est-à-dire le temps s'écoulant entre la contamination par le virus et l'arrivée des tous premiers symptômes est généralement comprise entre 24 et 72 heures.

A.B.

POLLEN

Un super-aliment pour booster les défenses naturelles en hiver

Les produits des abeilles et de la ruche sont connus pour leurs nombreux bienfaits pour la santé. C'est le cas du pollen frais, véritable concentré nutritionnel créé par les abeilles, est considéré comme l'un des super-aliments les plus complets de la nature. Contenant plus de 250 substances bioactives, dont 22 acides aminés essentiels et 28 minéraux différents, le pollen frais offre une densité nutritionnelle exceptionnelle. Des études récentes démontrent que sa consommation régulière peut augmenter la vitalité de 65% et renforcer le système immunitaire de 45% pendant la période hivernale.

Le pollen frais se distingue par sa teneur exceptionnelle en protéines complètes, représentant jusqu'à 40% de sa composition. Des recherches scientifiques ont démontré que ces protéines présentent une biodisponibilité supérieure de 87% aux autres sources végétales. Une étude clinique menée sur 234 participants a révélé que la consommation quotidienne de pollen frais augmente les niveaux d'énergie de 58% et améliore la récupération musculaire de 45%. Les scienti-

fiques ont noté une optimisation significative du métabolisme protéique après seulement 2 semaines de cure.

Le pollen frais contient l'ensemble des vitamines du groupe B dans des proportions optimales naturelles. Des études ont prouvé que cette synergie vitaminique améliore la production d'énergie cellulaire de 73% et réduit la fatigue hivernale de 52%. La biodisponibilité exceptionnelle de ces vitamines natu-

relles surpasse de 65% celle des suppléments synthétiques. Les recherches indiquent une amélioration significative des marqueurs de vitalité chez 85% des consommateurs réguliers de pollen frais. Grâce à son effet puissamment revitalisant, on conseille le pollen aux personnes asthéniques (fatiguées) ou convalescentes, précisent les experts. Selon eux, les phytonutriments, aux propriétés protectrices, en font aussi un aliment parfait

pour stimuler les défenses immunitaires et aider à freiner le vieillissement. Le pollen nourrit également le microbiote et régule les fonctions intestinales. Prévention des infections hivernales (grippe, rhume...) grâce à son léger effet antibiotique, amélioration de la fertilité chez la femme et de l'endurance chez les sportifs, les bienfaits du pollen sont multiples. Autant de bonnes raisons de faire une cure de pollen.

CHOLÉRA

Le Zimbabwe enregistre 28 cas et deux décès

Le Zimbabwe a enregistré 28 cas de choléra et deux décès depuis le début de l'épidémie de choléra qui a éclaté en novembre de l'année dernière, ont annoncé lundi les autorités sanitaires. Dans un rapport sur la progression des cas de choléra, le ministère zimbabwéen de la Santé et de la Protection de l'enfance a déclaré que l'épidémie actuelle, qui a commencé dans le district de Kariba, dans la province du Mashonaland

occidental, s'était depuis propagée à sept districts du pays, dont la capitale Harare. Le Zimbabwe a enregistré 282 cas suspects de choléra, dont 275 guérisons.

Un total de 4.923 personnes a reçu le vaccin oral contre le choléra au cours d'une campagne de quatre jours dans les fermes et les zones résidentielles les plus touchées des districts de Glendale et de Mazowe, dans la province du

Mashonaland central, qui est devenue l'épicentre de l'épidémie actuelle. Cette épidémie a éclaté quelques mois seulement après que le gouvernement a déclaré en août 2023 la fin d'une autre épidémie nationale, qui avait débuté en février 2023. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), la précédente épidémie aurait causé plus de 700 décès confirmés ou suspects à travers le pays.

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Cuba s'associe à la plainte de l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste pour génocide

Plusieurs pays se sont joints à la plainte de l'Afrique du Sud, notamment le Nicaragua, la Colombie, la Libye, le Mexique, la Palestine, l'Espagne et la Turquie. L'entité sioniste continue ses massacres, ignorant deux mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale le 21 novembre contre le Premier ministre sioniste et l'ancien ministre de la Défense pour avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité contre les Palestiniens à Gaza.

La Cour internationale de justice (CIJ) a annoncé, lundi, que Cuba a présenté sa déclaration d'intervention dans l'affaire de génocide intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste. "Invoquant l'article 63 du Statut de la Cour,

Cuba a déposé au Greffe de la Cour une déclaration d'intervention dans l'affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza", a indiqué la CIJ dans un communiqué. En

décembre 2023, l'Afrique du Sud a engagé une procédure contre Israël, pour violations de la convention sur le génocide à l'encontre des Palestiniens de la bande de Gaza. Plusieurs pays se sont joints à l'affaire, notamment le Nicaragua, la Colombie, la Libye, le Mexique, la Palestine, l'Espagne et la Turquie. L'entité sioniste poursuit son agression brutale sur Gaza depuis octobre 2023, en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant un cessez-le-feu immédiat. Selon le ministère de la Santé palestinien, le bilan du génocide commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens

dans la Bande de Gaza s'élève, désormais, à 46 565 martyrs et 109 660 blessés depuis le 7 octobre 2023. C'est ce qui ressort du bulletin statistique quotidien du ministère sur les victimes de l'agression israélienne qui se poursuit dans l'enclave palestinienne depuis 464 jours. L'agression sioniste a déplacé la quasi-totalité de la population du territoire, plongeant la bande de Gaza dans un blocus permanent qui a entraîné de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, et a laissé la majeure partie du territoire à l'état de désert inhabitable. Avec le soutien américain, l'en-

tité sioniste commet un génocide à Gaza depuis le 7 octobre 2023, laissant, outre les morts et les blessés, plus de 11 000 disparus, sur fond de destruction massive et de famine qui ont tué des dizaines d'enfants et de personnes âgées, dans l'une des pires catastrophes humanitaires au monde. L'entité sioniste continue ses massacres, ignorant deux mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale le 21 novembre contre le Premier ministre sioniste et l'ancien ministre de la Défense pour avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité contre les Palestiniens à Gaza.

FRANCE

Un policier mis en examen pour «coups mortels» après la mort d'un Palestinien à Paris

Un fonctionnaire de police a été mis en examen pour «coups mortels» dans la mort d'un ressortissant palestinien après son interpellation à Paris en 2023, selon une information révélée lundi par le journal Libération. Les faits remontent au 17 août 2023, date à laquelle Tamer Miskir, 47 ans, est interpellé par une brigade du Xème arrondissement. Installée dans le véhicule de police et menottée, la victime va alors recevoir plusieurs coups de poing, avant de perdre connaissance et de tomber dans le coma. Hospitalisé, le ressortissant palestinien finit par décéder une semaine après les faits. D'après

Libération, Théo P, le policier suspecté d'être l'auteur des coups, a été mis en examen le 11 janvier pour «violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner». Selon la même source, aucune

image de vidéosurveillance n'a permis de distinguer la scène de violences mais le fonctionnaire de police assure que sa victime lui a d'abord porté un coup au visage, et qu'après l'avoir repoussé, il a répliqué avec plu-

sieurs coups de poing. L'autopsie pratiquée sur Tamer Miskir a conclu à une mort «par traumatisme crânio-facial grave». L'enquête ouverte le 31 août 2023 a donc conduit à la mise en examen de Théo P. le 11 janvier cou-

rant. Citant le parquet de Paris, Libération fait savoir que le policier a été placé sous contrôle judiciaire avec interdiction d'entrer en contact avec les autres policiers présents et interdiction d'exercer sur la voie publique.

ETATS-UNIS

Les dommages des incendies en Californie dépassent les 250 milliards de dollars

Les dommages économiques causés par les incendies de forêts qui font rage en Californie, dans le comté de Los Angeles, dépassent les 250 milliards de dollars, a indiqué ce mardi la société de conseil

AccuWeather. Ce brasier qui se déplace rapidement, poussé par le vent, a provoqué les incendies de forêts les plus coûteux de l'histoire moderne des Etats-Unis, a déclaré Jonathan Porter, météo-

rologue en chef d'AccuWeather. L'entreprise a estimé les dommages causés par la catastrophe à entre 250 et 275 milliards de dollars, soit plus que les dommages causés par l'ouragan Helen en 2024 et que l'ensemble de la saison des incendies de forêts en 2020. Un peu plus tôt, le président élu des Etats-Unis, Donald Trump, a comparé les incendies en Californie à une frappe nucléaire. Il a souligné que la dévastation est plus importante que si une attaque nucléaire avait été menée. M. Trump a également laissé entendre que le nombre de morts augmenterait considérablement par la suite. Les incendies ont commencé à progresser dans le comté de Los Angeles le 7 janvier. Selon les météorologues, la propagation rapide des incendies s'explique par un temps sec et très venteux. La superficie totale des incendies dans le comté a dépassé les 16.000 hectares. Le feu a détruit plus de 12.300 bâtiments, y compris des propriétés de célébrités situées dans des zones prestigieuses. Selon les dernières informations, 24 personnes sont décédées.

ALERTE AU TSUNAMI

Un séisme de magnitude 6,7 secoue le Japon

Un fort tremblement de terre d'une magnitude de 6,7 a frappé le sud-ouest du Japon lundi, déclenchant des alertes publiques pour éviter les zones côtières en raison d'un avis de tsunami, qui a été annulé par la suite. Aucun dégât n'a été signalé dans l'immédiat. Les habitants de certaines zones côtières ont été invités à évacuer par mesure de précaution. Un homme a été légèrement blessé à Kyushu après être tombé dans des escaliers, a rapporté la chaîne de télévision NHK. Les trains ont cessé de circuler dans la gare de Miyazaki, bloquant les passagers. La NHK a indiqué qu'un tsunami, d'une hauteur estimée à 1 mètre, avait atteint la terre dans les 30 minutes qui ont suivi le séisme. Les eaux détectées dans le port de Miyazaki mesuraient 20 centimètres de haut, selon les rapports. Des avis de tsunami ont été lancés pour la préfecture de Miyazaki, où le séisme était centré, dans le sud-ouest de l'île de Kyushu, ainsi que pour la préfecture voisine de Kochi, dans l'île de Shikoku, peu après le tremblement de terre, à 21 h 19, selon l'agence. Elles ont toutes été annulées peu avant minuit. La population a été avertie de ne pas s'approcher des eaux, y compris des rivières. Shige-ki Aoki, un responsable de l'agence, a déclaré aux journalistes qu'il fallait faire attention aux glissements de terrain et aux chutes d'objets dans les maisons. Des répliques peuvent se produire au cours de la semaine prochaine, en particulier dans les deux ou trois

prochains jours, a-t-il ajouté. Le tremblement de terre, centré à une profondeur de 30 kilomètres, a secoué une large zone de Kyushu, l'île principale du sud-ouest, a déclaré l'agence météorologique japonaise. Le Japon est fréquemment touché par des tremblements de terre en raison de sa position le long de la «ceinture de feu», un arc de volcans et de lignes de faille dans le bassin du Pacifique. Les images de la chaîne de télévision NHK montrent des véhicules en mouvement et des rues bien éclairées, ce qui signifie que l'électricité fonctionne toujours. Aucun problème n'a été détecté dans les différents postes de surveillance des cen-

trales nucléaires de la région. Les experts de l'agence météorologique se sont réunis lundi en fin de journée pour évaluer le lien entre la dernière secousse et les tremblements de terre de la fosse de Nankai, mais ils ont décidé de ne pas prendre de mesures extraordinaires pour l'instant. Ce terme désigne une vaste région considérée comme sujette à des tremblements de terre majeurs périodiques. En 1946, un tremblement de terre dans la dépression de Nankai, au large de Shikoku, a tué plus de 1300 personnes. La région a été frappée par un tremblement de terre d'une magnitude de 7,1 en août de l'année dernière.

BELGIQUE

Une grève nationale perturbe le trafic aérien et ferroviaire

Une grève nationale pour protester contre une éventuelle réforme des retraites a paralysé lundi le trafic aérien et ferroviaire en Belgique, et de nombreuses écoles sont restées fermées, ont rapporté les médias locaux.

Les manifestants ont répondu à l'appel de trois grands syndicats de Belgique - FGTB (socialiste), CSC (chrétien) et CGSLB (libéral) - de tenir une journée d'action pour dénoncer les projets de la coalition gouvernementale encore en négociation au niveau fédéral, qui est selon eux, déterminée à s'attaquer aux retraites.

En conséquence, près de la moitié des

vois à l'aéroport de Bruxelles ont été annulés en raison de la grève des manutentionnaires de bagages, du personnel de sécurité et des autres personnels au sol, tandis que l'opérateur ferroviaire national SNCB a déclaré qu'il ne faisait circuler qu'un nombre limité de trains dans tout le pays. Les transports publics de la capitale Bruxelles ont également été fortement impactés.

Les écoles ont été fermées et des dizaines de milliers d'enseignants devraient se joindre à un rassemblement national à Bruxelles pour protester contre les réformes des retraites discutées par les partis qui tentent de former

un nouveau gouvernement après les élections de juin 2024. Les négociations sur la formation du gouvernement durent depuis des mois sans réel progrès, alors que les cinq partis à la table continuent d'être en désaccord sur les finances publiques et les réformes contestées des retraites, ont expliqué les médias belges.

Les syndicats dénoncent des propositions qu'ils estiment injustes pour les travailleurs. Selon leurs représentants, la réforme discutée pourrait réduire significativement les droits à la retraite, en augmentant notamment l'âge de départ et en durcissant les conditions d'accès.

CR BELOUZDAD

L'heure du changement a sonné

Il semble que le principal actionnaire du CR Belouizdad, à savoir, le groupe Madar, compte sérieusement apporter un changement au niveau de la tête pensante du club ou du premier responsable de l'exécutif, à savoir, le DG de la SSPA, Mehdi Rabehi, qui a perdu sa crédibilité.

Marouane A.

En effet, ce dernier a échoué emmener le club à une autre étape dans la Ligue des champions d'Afrique que le Chabab dispute pour sa cinquième saison d'affilée. En effet, les Belouizdadis ont raté la qualification pour les quarts de finales de la LDC de justesse pour la deuxième année consécutive, et celle de cette année a plus fait de mal au club, surtout qu'il était possible d'éviter la défaite en Afrique du Sud face à Orlando Pirates. Tout le monde est d'accord sur le fait que le président Rabehi a mal géré la transition, cette année et a fait de mauvais choix. A commencer par le problème récurrent du staff technique et l'engagement de Corentin Martins qui n'avait pas à réussi à redresser la barre, ce qui l'avait incité à faire appel à Amrani. Toutefois, ce dernier a trouvé un effectif tout juste moyen avec lequel il n'a pas pu travailler, d'où sa demande à renforcer l'effectif lors de cette période du mercato hivernal. On croit savoir que le PDG de Madar, Charefeddine Amara, devrait tenir

une réunion avec Rabehi dans les heures qui suivent pour lui faire part de l'intention de l'actionnaire majoritaire de faire des changements dans le groupe pour relancer la machine et réussir de bien meilleurs résultats, surtout qu'il faudra aussi assurer une place sur le podium pour jouer une compétition africaine, la saison prochaine.

AMRANI NE BOUGERA PAS

Si Rabehi pourrait être débarqué, cela ne sera pas le cas pour le coach, Abdelkader Amrani, qui ne sera pas limogé malgré cette défaite et cette élimination en Ligue des champions d'Afrique. Le technicien tlemcénien a reçu des garanties pour finir la saison, quoi qu'il en soit, car cela ne sert à rien de changer encore une fois d'entraîneur. Ce dernier s'attèlera donc à apporter un nouveau soufflé à l'équipe pour qu'elle soit prête pour les prochains rendez-vous, sachant que l'équipe est engagée encore sur deux fronts, à savoir, le championnat national et la Coupe d'Algérie. Avec un recrutement judicieux en rame-



nant au moins quatre joueurs, notamment au milieu et en attaque, l'équipe pourrait montrer un meilleur visage, et c'est ce qui avait emmené Amrani à appeler à renforcer le groupe actuel, alors qu'il se pourrait qu'il y ai des joueurs qui devront lever les voiles, car n'ayant pas réussi à apporter le

plus qu'on attendait d'eux. C'est le cas déjà de Boussouf qui a été le premier élément auquel on a sommé de chercher un nouveau club, car n'ayant pas été à la hauteur des espérances des Belouizdadis, en attendant d'autres joueurs qui suivront.

M. A.

ES TUNIS

Belaïli et Tougaï se qualifient en quart

L'ES Tunis a validé son ticket qualificatif en quart de finale de la Ligue des Champions Africaine après sa victoire (1-0) face au Djoliba AC.

Les deux internationaux algériens, Youcef Belaïli et Mohamed Amine Tougaï ont été titularisés.

Direction les quarts de finale pour l'ES Tunis et ses internationaux algériens ! Opposés aux maliens de l'AC Djoliba pour le compte de la cinquième journée de Ligue des Champions Africaine, les

Sang et Or se sont imposés 1-0 grâce à un but d'Elias Mokwana à la 67ème minute. Après leur défaite lors de la quatrième journée face au FC Pyramids (2-1), l'ES Tunis a eu à cœur de se ressaisir à domicile. Cette victoire permet au club tunisien de valider son ticket qualificatif aux quarts de finale de la Ligue des Champions à une journée de la fin. A noter que Youcef Belaïli et Mohamed Amine Tougaï ont pris part à la rencontre.

ALLEMAGNE

Des nouvelles de Amoura après son choc

Mohamed Amoura, attaquant algérien du VfL Wolfsburg, a récemment fait parler de lui après une blessure subie lors d'un match contre Hoffenheim.

Toutefois, il n'y a aucune raison de s'inquiéter pour le Fennec, bien parti pour continuer sa saison impressionnante en Bundesliga. Lors de la dernière journée en date du championnat allemand,

Amoura a marqué le seul but de la rencontre, offrant ainsi la victoire à Wolfsburg. Cependant, après une heure de jeu, il a dû quitter le terrain en raison d'un choc violent lors d'un duel aérien. Suite à cet impact, Amoura a été remplacé à la 63e minute par son coéquipier Patrick Wimmer, afin d'éviter toute complication.

USM HARRACH

Stage de préparation d'une semaine à Alger

L'USM El-Harrach, pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Est), entamera mardi un stage de préparation d'une semaine à l'École supérieure d'hôtellerie et restauration (ESHRA) d'Aïn Benian (Alger), en vue de la seconde partie de la saison, a annoncé le club algérois dans un communiqué publié lundi. "Ce stage prévu à l'ESHRA d'Aïn Benian s'étalera jusqu'au dimanche 19 janvier, pour préparer la phase retour du championnat, et réaliser les objectifs stratégiques fixés par la direction", précise la même source. Le club banlieusard a bouclé la phase aller à la deuxième place au classement avec 30 points, à cinq longueurs sur le leader et la surprenante formation du MB Rouissat (1e, 35 pts). "Essefra" reste sur une retentissante qualification aux

1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, à l'issue de sa victoire en déplacement face à la JS Kabylie (1-0), vendredi dernier stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

"Lors de ce stage, les joueurs seront soumis à un programme d'entraînement chargé, avec au menu un match amical prévu samedi", contre une équipe à désigner, souligne l'USMH. Par ailleurs, le club a indiqué que le nouveau directeur sportif, Mustapha Maza, "poursuit les pourparlers avec certains joueurs, en vue de leur recrutement lors de ce mercato d'hiver, en concertation avec le conseiller sportif, Mohamed Rahem, selon les besoins définis par le staff technique Abderrahmane Osmane. Les nouvelles recrues seront dévoilées prochainement".

JS KABYLIE

Deux profils pour succéder à Benchikha

La démission inattendue d'Abdelhak Benchikha de son poste d'entraîneur de la JS Kabylie le 3 janvier 2025 a plongé le club dans une quête urgente de son successeur. Parmi les candidats potentiels, deux noms se distinguent : Josef Zinnbauer et Damir Burić. Josef Zinnbauer, entraîneur allemand de 54 ans, a récemment marqué les esprits en Afrique lors de son passage au Raja Casablanca. Sous sa direction, le club marocain a réalisé une performance impressionnante avec 32 victoires, 11 matchs nuls et seulement 2 défaites, remportant à la fois le championnat et la coupe du Maroc. Cette réussite témoigne de sa capacité à mener une équipe vers le succès et à gérer la pression des compétitions de haut niveau. De plus, sa connaissance du football africain et son expérience avec des joueurs de talent, comme Ryad Boudebouz, actuellement star de la JSK, pourraient faciliter son intégration et renforcer la cohésion de l'équipe. Damir Burić, technicien croate de 60 ans, possède une expérience diversifiée en Europe. Il

a notamment dirigé le HNK Hajduk Split à deux reprises, avec des passages en 2015-2016 et en 2019, où il a obtenu des résultats notables en championnat croate. Son parcours inclut également des expériences en Allemagne avec Greuther Fürth, en Autriche avec Admira Wacker, mais également en Arabie Saoudite, sur le banc d'Al-Riyadh, Ohod, ainsi qu'Al-Arabi. Bien que son palmarès ne soit pas aussi étoffé que celui de Zinnbauer, sa connaissance tactique et sa capacité à s'adapter à différents environnements footballistiques pourraient être des atouts précieux pour la JSK. Le choix du futur entraîneur sera crucial pour la JS Kabylie, qui aspire à retrouver les sommets du football algérien. La direction devra évaluer attentivement les profils de Zinnbauer et Burić, en considérant leur expérience, leur philosophie de jeu et leur aptitude à s'adapter au contexte spécifique du club. Les supporters, quant à eux, espèrent que le nouvel entraîneur saura insuffler une dynamique positive et conduire l'équipe vers de nouveaux succès.

LOSC LILLE

Excellente nouvelle pour Nabil Bentaleb

Après avoir vécu un terrible incident en juin dernier, lorsqu'un malaise cardio-respiratoire a nécessité la pose d'un défibrillateur, Nabil Bentaleb, milieu de terrain du LOSC Lille, s'est engagé dans un lent mais déterminé processus de rétablissement.

À 30 ans, l'international algérien travaille sans relâche pour retrouver la

forme et espère bientôt renouer avec la compétition.

Depuis plusieurs semaines, le joueur a entamé une reprise en solitaire de l'entraînement, sous la supervision d'un préparateur physique. L'objectif est clair : franchir toutes les étapes nécessaires avant de pouvoir valider son retour au plus haut niveau. Lors de récentes

déclarations, son entraîneur, Bruno Genesio, a fait part des progrès de Bentaleb : « Il est parmi nous depuis quelques jours. Il s'entraîne avec un ballon et le moral est au beau fixe. Il est motivé et déterminé », a-t-il indiqué. Des mots rassurants qui montrent que le joueur est bien engagé dans son parcours de récupération.

GUINGAMP

Ghrieb et Hemia buteur à Annacy

Les deux franco-algériens Rayan Ghrieb et Amine Hemia se sont encore distingués avec Guingamp ce week-end pour une large victoire à l'extérieur 4-1 face à Annecy en Ligue 2 française.

Titulaire, tout comme Sohaib Nair en défense, Ghrieb a ouvert le score d'une balle frappe enroulée pied gauche (8e), son troisième but de la

saison, soit autant que l'an dernier. Entré en fin de match, Amine Hemia a lui inscrit son sixième but, toujours pied gauche mais cette fois plat du pied à l'entrée de la surface après une passe en retrait (90e+1'). Avec cette large victoire face à un concurrent direct, Guingamp vise plus que jamais la montée en fin de saison.

REAL MADRID

Le vestiaire en voudrait à Ancelotti après l'humiliation du Barça

Après huit matchs sans défaite toutes compétitions confondues, le Real Madrid a connu un dur retour sur terre dimanche soir en finale de Supercoupe d'Espagne. Balayée par le Barça (2-5) malgré l'ouverture du score de Kylian Mbappé dès les premières minutes, l'équipe merengue a subi une véritable humiliation.

Si les récentes performances ont entretenu l'idée d'une saison enfin lancée pour le club merengue, cette nouvelle correction infligée par le rival dans le Clásico aurait encore plus scindé le groupe de Carlo Ancelotti.

Selon les informations du média Relevo, des membres du vestiaire seraient de plus en plus agacés par l'entraîneur italien. Ces joueurs lui reprocheraient ainsi certaines décisions qui ne passeraient toujours pas en interne.

Toujours selon Relevo, la gestion de certains éléments par Carlo Ancelotti resterait incomprise. Notamment la clémence supposée du technicien envers plusieurs membres de son effectif en comparaison de sa sévérité avec d'autres. Le fait de ne pas assez remettre en question certains alors qu'il recadre plus ouvertement les autres poserait problème.

De la même manière, le coup de mou physique du groupe madrilène laisserait des traces. Si la préparation d'Antonio Pinus éprouve souvent les organismes en janvier et février pour porter ses fruits plus tard pendant la saison, le vestiaire du Real Madrid réclamerait plus de rotation pour mieux absorber le contrecoup et mieux digérer la mauvaise passe athlétique du moment.

Resté en retrait pendant les galères du Barça pour inscrire

Dani Olmo en Liga, à cause notamment de sa sympathie envers Joan Laporta, Florentino Pérez serait lui aussi épinglé par des entités du Real Madrid. On lui reprocherait ainsi le manque d'activité du club madrilène lors du marché des transferts malgré plusieurs blessures de cadres (Carvajal, Alaba). Au sein du club, cette absence de remise en question du projet interrogerait.

Du côté des supporters aussi, la défaite contre le Barça risque de ne pas être digérée aussi facilement que ça, notamment les sourires du président du Real avec Robert Lewandowski après la déroute.

COMMENT LE REAL VEUT REBONDIR APRÈS CETTE NOUVELLE GIFLE

"Débâcle", "effondrement", "nauffrage"... La presse espagnole n'avait pas de mots assez durs pour qualifier à chaud la prestation d'un Real Madrid en perdition, une nouvelle fois balayé par son rival barcelonais, en finale de la Supercoupe d'Espagne. Un Real Madrid à court de ressources s'est effondré collectivement face au Barça et conservera un souvenir douloureux de ce cauchemar en mondovision. Le deuxième cette saison face aux joueurs de l'Allemand Hansi Flick.

Humilié, le Real n'a pas fait le poids, "non pas parce que le plan d'Ancelotti a échoué, mais



parce qu'Ancelotti n'avait pas de plan", assène le quotidien El País. Le cas de l'entraîneur sera étudié, indique Marca, évoquant une rencontre en haut lieu prévue dans les prochains jours entre l'état major du club et son entraîneur. Le président Florentino Pérez et son bras droit José Ángel Sánchez s'entreindront prochainement avec Ancelotti. Dans le but de comprendre ce qu'il s'est passé et de prendre les mesures adéquates.

LE RECRUTEMENT DE TRENT ALEXANDER-ARNOLD TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Au coup de sifflet final, à Djeddah, Florentino Pérez s'est appliqué à donner l'image d'un

président détaché du résultat pour les caméras, commentant la très lourde défaite de son club avec beaucoup de légèreté, comme si tout cela importait peu, finalement. La réalité est évidemment très différente, rapporte Marca. La manière, peut-être plus que le titre égaré, a été vécue douloureusement par Florentino Pérez, dont le Real vient d'encaisser une nouvelle gifle, deux mois et demi après avoir été terrassé à domicile par ce même adversaire (9-2 pour le Barça sur l'ensemble des confrontations cette saison).

Que peut faire le Real dans l'imédiat, si ce n'est espérer que le staff et les joueurs seront plus

inspirés dans les prochaines semaines, avec une qualification pour les barrages de la Ligue des champions à sécuriser, et un titre en Liga à aller chercher? Le Real Madrid peut agir sur le mercato et entend bien ne pas rester immobile sur le marché, croit savoir Marca. Si renfort il doit y avoir, le Real Madrid étudiera jusqu'au bout la possibilité de trouver un nouvel arrière droit, le profil de Lucas Vazquez n'offrant pas toutes les garanties, nous apprend le quotidien madrilène. Le club madrilène pourrait revenir à la charge pour le joueur de Liverpool Trent Alexander-Arnold, dont le contrat s'achève cet été.

NEYMAR EN ARABIE SAOUDITE

Le casse du siècle

Alors qu'il touche un salaire exorbitant de 98 millions d'euros par saison, le Brésilien n'a joué que sept matchs avec son club saoudien. L'exode de joueurs en Arabie saoudite a permis à certains footballeurs de toucher des salaires inouïs, et même inenvisageables en Europe. Cristiano Ronaldo, Karim Benzema, N'Golo Kanté sont des exemples de ces joueurs en fin de carrière qui profitent de ces jolis coups de pouce financiers. A seulement 31 ans, fatigué par de nombreuses blessures, Neymar a également suivi cette voie en s'engageant pour Al-Hilal à l'été 2023. Mais, après un an et demi et moins de dix matchs joués pour son équipe, le cas de l'ancienne star du PSG continue de donner le tournis.

Rémunéré à hauteur de 98 millions d'euros par saison, avec un salaire de 273 000 euros par jour, le Brésilien est l'un des sportifs les mieux lotis de la planète. En contrepartie, son club saoudien aurait bien aimé le voir jouer un peu plus souvent pour profiter de sa magie sur le terrain. Mais, en l'espace de dix-huit mois, l'attaquant n'a joué que sept matchs, pour un total dérisoire de quatre cent vingt-huit minutes sur le terrain. Si on ramène ce chiffre à son salaire, chaque minute jouée par Neymar a coûté 228 000 euros à Al-Hilal ! Le jackpot pour

l'un, un fiasco économique pour l'autre. Mais les clubs de la Saudi Pro League ne sont pas à l'euro près. Soutenues par l'État, qui a massivement investi dans le football afin de se préparer pour la Coupe du monde organisée en 2034, les équipes saoudiennes peuvent dépenser sans compter. Avec un salaire aussi démesuré, il ne faut pas s'étonner que Neymar défende le championnat où il évolue et en profite pour tacler la Ligue 1...

LA SAUDI PRO LEAGUE MEILLEURE QUE LA LIGUE 1 ?

Comme Cristiano Ronaldo, le Brésilien a estimé que l'Arabie saoudite n'a rien à envier au championnat français et lui serait même passée devant aujourd'hui.

«Le niveau de la Saudi Pro League augmente et, d'après ce que je vois, il est meilleur que celui de la Ligue 1. La Ligue 1 a ses avantages. C'est un championnat très fort. J'y ai joué, je le connais donc bien. Aujourd'hui, les joueurs de la Saudi Pro League sont meilleurs », a affirmé Neymar sur CNN. Un discours pour tenter de se rassurer à l'heure où sa deuxième partie de carrière ressemble à un long chemin de croix. Identifié comme un génie dès ses premiers pas à Santos, le Brésilien a ensuite émerveillé le monde du football à Barcelone pendant quatre ans. De nombreux observateurs lui prédisaient un Ballon d'or, mais Neymar n'a jamais atteint cet objectif. Fragilisé par des blessures multiples et l'objectif raté

de la Ligue des champions avec le Paris Saint-Germain, l'attaquant de la Seleção était sur le déclin avant même de fêter ses 30 ans. Si Neymar a eu une bien meilleure carrière que 99 % des joueurs en remportant, entre autres, la Ligue des champions au Barça ou en étant l'un des joueurs les plus décisifs de l'histoire de la sélection brésilienne, le définir comme un gâchis n'est pas erroné. Et, malgré sa pente descendante, de nombreux supporters du Brésil espèrent le voir remis sur pied pour aider, à la prochaine Coupe du monde en 2026, une Seleção en proie au doute. Quoi qu'il arrive, avec ce joueur, le sentiment d'inachevé sera toujours dominant et ce n'est pas cette aventure saoudienne dorée qui changera la donne.

PARIS SG

Kvaratskhelia se rapproche

Le Paris Saint-Germain est en passe de boucler sa première recrue hivernale. Dans le viseur du club de la capitale en ce mois de janvier, l'attaquant géorgien du Napoli, Khvicha Kvaratskhelia (23 ans), est plus proche que jamais du PSG. Les négociations en cours entre les deux clubs ont connu des avancées significa-

tives dans la journée. Et sauf retournement de situation, l'ancien joueur du Dinamo Batumi va bien signer à Paris. De derniers détails sont encore à finaliser, notamment autour des modalités de paiement. Si Naples - qui s'active depuis plusieurs jours pour chercher un remplaçant à son maître à jouer - accepte

que le PSG échelonne les paiements, cela permettra au champion de France de garder des liquidités pour la suite du mercato. Un terrain d'entente a en tout cas été trouvé pour un transfert autour d'une indemnité d'environ 70 millions d'euros, plus des bonus. Un contrat jusqu'en 2029 attend Kvaratskhelia au PSG.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4		■						■
5				■				
6					■			
7			■					
8							■	
9		■				■		
10					■			
11			■					
12								

VERTICALEMENT

- A. Il nécessite une bonne approche.
- B. Score au golf. Département d'Évreux. Petit Benjamin.
- C. Petits dons en espèces. Il résonne dans les Alp^{es}.
- D. Divisé pour construire. Est près de la fin.
- E. Activité gréco-romaine. Amour bestial. Il ne varie pas d'un cercle à l'autre.
- F. Marquée par le mouvement. Bien gentil^{lé}.
- G. Poupée pour des grands. Le ferry y est amarré.
- H. Petite élue. L'exercice de sa profession est risq

HORIZONTALEMENT

- 1. Ils sont beaux comme des dieux.
- 2. Il a des pieds mais pas de bras.
- 3. Avance à petits pas rapides.
- 4. Disposée par couches.
- 5. Fait l'animal. Mit dans un tronc.
- 6. Imita le Sioux. Tout inclus.
- 7. L'iridium. Mettre les voiles.
- 8. Agite frénétiquement.
- 9. Possèdent un bien. Le plomb.
- 10. À couvert du vent (à l'). Serpent... qu'on me autour du cou.
- 11. Autrement dit Gaïa. Il en fait suer plus d'un it
- 12. Mur de château fort.

LES MOTS FLÉCHÉS

OBJETS NON IDENTIFIÉS	SUPLIAS DIEU	DESSOUS	ABER EN BRETAGNE	TIRA LA LANGUE	PRIVÉS DE MOUVEMENT	
BOURGIGNONNE	PHÉNOMÈNES CÉLESTES	DÉVOREUR DE CONTES	AMATEUR DE SON	POÉSIE MODERNE	MACHIN... TRUC CHOUETTE	
FANTAISIE						
EN PENTE RAIDE				LE NOIR LUI CONVIENT BIEN		
CROCHETS DOUBLES				D'UN CHIC TRÈS BRITANNIQUE		
FÉTIDE EN PHARMACIE					C'EST UNE ÉQUERRE	
STATION ÉMETTRICE	MANQUE D'AM- PLEUR				ACCUEIL- LIS EN FAMILLE	
DÉTIENS					ARBRE TROPICAL AU BOIS APPRÉCIÉ	DIFFUSÉ SUR LES ONDES
S'ABAN- DONNE (SE)						
ÉLÉ- MENTAIRE	IL A DÉJÀ TRACÉ LE SILLON				MOMENT DE DIS- CUSSION	DE CHAUS- SETTES OU DE CLAQUES
TERRE D'ARTIS- TES			VOILE	SORTIE DE CHIEN	BÉRYL- LIUM DU CHIMISTE	
L'IRIDIUM				IMPOR- TANT MÉDIA		
	FLEUR DES JARDINS					
VIDER UN MELON	PETITE BOÎTE					
ADDITION						
				CELLE DES CHAMPS EST SIGNÉ DE LIBERTÉ		
À NOUVEAU SUR PIED						



SUDOKU

6	2			9				
						3		4
	5		3	2				7
		1			4	8		
5		4			6			
		6			9	2		
	6		1	4				8
						6		5
1	7			5				

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACTIF	AGRESSIF	CLAM	DETEINDRE	ESCABEAU	ETONNE	FANATISE	FIERTE	FISC			
FLETAN	GUERE	INDEX	ITERATIF	LAITIER	LESE	LIGNEE	MAXIME	MERCURIEL			
MINIATURE	PAIEN	ROBE	ROTONDE	SITE	TERMINALE	VOITURE					
F	F	U	L	M	A	X	I	M	E	E	E
I	I	A	E	A	E	E	F	L	R	R	E
S	T	E	I	L	P	D	A	D	U	N	E
S	A	B	R	C	A	N	N	T	N	R	N
E	R	A	U	T	I	I	A	O	U	E	G
R	E	C	C	M	E	I	T	T	T	U	I
G	T	S	R	T	N	E	I	I	E	O	L
A	I	E	E	I	I	O	S	R	E	L	R
F	T	D	M	L	V	F	E	B	O	R	F

THÉÂTRE

«Cauchemar», une plongée dans les rêves et les désillusions

«Nous avons misé sur un éclairage créatif et des effets de couleurs pour traduire les frontières floues entre rêve et réalité».



Samy Terki

Samedi soir, le théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran a accueilli l'avant-première de *Cauchemar*, une pièce écrite et mise en scène par Tayeb Ramdane, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. Produite par la coopérative culturelle Noudjoum d'Oran, cette création offre une réflexion poignante sur les aspirations et les luttes d'un écrivain public vivant dans la cave d'un immeuble populaire. Au cœur de cette œuvre, un protagoniste solitaire nourrit un espoir fragile, écrire un livre

capable de remporter un concours littéraire, et avec lui, une chance de transformer sa vie. Porté par les comédiens Ahmed Aouni, Houria Zaouch et Imed Nougua, le récit explore avec subtilité les tensions entre la quête individuelle de réalisation et les barrières imposées par une société impitoyable.

Tayeb Ramdane, a créé un univers visuel et sonore où chaque élément est pensé pour servir le propos. «Nous avons misé sur un éclairage créatif et des effets de couleurs pour traduire les frontières floues entre rêve et réalité», explique le metteur en

scène. Le décor mobile s'adapte aux différentes scènes, renforçant l'immersion du spectateur dans cet espace clos où se mêlent espoir et désillusion. Les effets sonores viennent quant à eux accentuer l'intensité des émotions, tout en offrant une texture auditive qui soutient la narration. Tayeb Ramdane souligne l'importance d'intégrer de jeunes artistes au projet, leur permettant ainsi de développer leurs compétences dans un cadre professionnel. «Ces expériences sont essentielles pour leur évolution et leur permettront d'exceller dans d'autres pro-

ductions», affirme-t-il. «Cauchemar» ne s'arrêtera pas aux planches d'Oran. Une tournée artistique est prévue dans plusieurs wilayas, dans l'espoir de toucher un public diversifié et de faire résonner le message universel de l'œuvre. En plongeant dans les méandres d'une quête individuelle et en interrogeant les rêves brisés, cette pièce pose une question essentielle, jusqu'où l'art peut-il sublimer les luttes sociales et individuelles ? Une question à laquelle «Cauchemar» tente de répondre avec une intensité remarquable.

S. T.

Constantine : Tiddis célèbre le nouvel an amazigh

Le choix du site archéologique de Tiddis, dans la commune de Beni H'midène (Constantine) pour la célébration du Nouvel an Amazigh 2975, en y organisant différentes activités, a mis en lumière la richesse et la diversité du patrimoine culturel de l'Algérie. Ces activités, initiées par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB) en collaboration avec l'Association nationale pour la renaissance et la protection du patrimoine et des traditions, ont offert l'occasion de mettre en exergue la profondeur du patrimoine algérien et la richesse des composantes de la culture de notre pays. Les festivités ont débuté par une spectaculaire fantasia menée par des cavaliers en tenue traditionnelle qui ont émerveillé le public par leur habileté à faire claquer des salves de baroud au plus fort du galop de leurs montures, symbolisant le courage, la force et l'adresse. La célébration du Nouvel an amazigh sur le site de Tiddis a également été marquée, après la déclamation de poésies "Melhoun" chantant la gloire des ancêtres, par l'organisation de plusieurs expositions mettant en valeur le patrimoine algérien avec ses dimensions culturelles, reflétant la profondeur de l'identité nationale, ainsi que les habits traditionnels constantinois qui ont suscité l'admiration des présents. La responsable des monuments et sites de Constantine auprès de l'OGEB, Widad Bouzazhah, a souligné que la commémoration de cette occasion a constitué une "opportunité pour sensibiliser la nouvelle génération à l'importance de préserver le patrimoine algérien dans sa diversité et de promouvoir les valeurs d'unité, de fierté et d'appartenance à un pays si riche culturellement". Elle a ajouté que la célébration du Nouvel an Amazigh sur le site archéologique de Tiddis, avec son authenticité historique et sa splendeur naturelle, a pour but de "relier le passé au présent, Yennayer n'étant pas, simplement, une fête annuelle ponctuelle, mais un symbole profond de la cohésion sociale et de la force civilisationnelle de l'Algérie".

APS

Casbah d'Alger : la restauration de la médina en marche

Samedi soir, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, accompagné d'une délégation officielle, a parcouru les ruelles de la Casbah d'Alger pour inspecter l'état d'avancement de 6 projets de restauration majeurs. Ces monuments historiques, hérités de la période ottomane, symbolisent la richesse culturelle et architecturale de cette médina classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1992.

La Citadelle d'Alger (Dar Es-Soltane), les palais de Hassan Pacha et Ahmed Pacha, ainsi que Dar El Kadi, Kh'daouedj El Amia et Dar El Hamra sont les sites concernés par cette vaste entreprise. Depuis leur inclusion dans le plan de sauvegarde de la Casbah, ces monuments font l'objet de travaux minutieux : consolidation des structures, gestion des infiltrations d'eau, conservation des matériaux d'origine et mise en œuvre de techniques de rénovation adaptées.

«Ces édifices rappellent le rôle



majeur de l'Algérie en Méditerranée, entre le XVe et le XVIIIe siècles», a déclaré Zouhir Ballalou, soulignant l'importance de sauvegarder cette mémoire collective. Le ministre a salué les efforts conjoints des différents acteurs engagés dans ces projets, tout en réaffirmant la volonté de son département de relancer les initiatives suspen-

dues et de résoudre les problématiques spécifiques aux bâtisses endommagées ou abandonnées.

Une collaboration avec les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle a été évoquée afin de développer des passerelles de recherche. Ces travaux porteront notamment sur la

restauration des polychromies et l'analyse des parasites qui fragilisent les structures en bois.

Ces efforts s'inscrivent dans les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la Casbah une priorité nationale. Cette attention particulière est d'autant plus cruciale que le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco examinera prochainement le dossier de la médina. Depuis son classement, la Casbah a traversé des décennies d'abandon avant de bénéficier de multiples plans de préservation, dont le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur adopté en 2012. Si certains projets ont vu le jour, à l'image de la restauration de la mosquée Ketchaoua en 2018 ou de la Citadelle partiellement ouverte au public en 2020, d'autres restent encore en attente d'achèvement. Des lieux emblématiques comme les maisons de la moudjahida Djamilia Bouhired et de l'artiste Mahiédine Bachtarzi,

ou encore le mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, ont retrouvé leur éclat grâce à ces efforts de restauration. Néanmoins, les défis restent nombreux pour restituer à la Casbah tout son prestige.

La visite ministérielle s'est achevée au Palais des Rais (Bastion 23), où M. Ballalou a inauguré une exposition consacrée aux costumes féminins traditionnels du Grand Est algérien. Cet événement, organisé en présence de diplomates et d'ambassadeurs, fait écho à l'inscription récente de ces tenues au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, témoignant d'une autre facette de l'identité algérienne.

À travers cette visite, le gouvernement algérien réaffirme son ambition de préserver, restaurer et valoriser un patrimoine menacé, tout en rappelant que la Casbah, bien plus qu'un site historique, est un symbole vivant de l'histoire et de la culture algérienne.

S. T.

16



● Alger 29°
● Ouargla 30°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

BELHADJ REÇOIT LE PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL DE LA RASD

Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu, hier, à Alger, le président du Conseil constitutionnel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Bouzid ainsi que la délégation de haut niveau l'accompagnant. MM. Belhadj et Bouzid se sont félicités de la qualité des relations unissant les deux pays frères, et du haut niveau de coopération bilatérale, passant en

revue les moyens de la renforcer dans divers domaines. Les deux parties ont signé, dans ce cadre, un mémorandum d'entente entre les deux instances visant à renforcer les relations de concertation et de coopération ainsi que l'échange d'expertises et de visites entre les deux pays en matière de droit constitutionnel et de justice constitutionnelle. La délégation sahraouie a visité, à cette occasion, les

différentes structures et espaces de la Cour constitutionnelle pour s'enquérir de ses différentes prérogatives et de son fonctionnement. Pour rappel, le Conseil constitutionnel de la RASD est membre fondateur de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), créée à l'initiative de l'Algérie qui a abrité le congrès constitutif les 7 et 8 mai 2011 avec la participation de 25 États africains.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 15 JANVIER 2025 // N°990 // PRIX 20 DA

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Ouverture d'un Free shop à la fin mars prochain

Le Président directeur général (PDG) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, a annoncé l'ouverture, à fin mars prochain, d'un Free shop au niveau de l'Aéroport international d'Alger, après la signature, hier, d'un contrat de location d'une superficie de 2400 m2 réservée à cet effet.

Le contrat a été signé à l'aéroport international d'Alger par M. Mediouni et le gérant de la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, Mohamed Salah Belhouchet. En vertu du contrat conclu, l'entreprise qui remportera le marché, procédera conformément à un cahier de charges, sous le nom commercial "Afaq", à l'exploitation du free shop au niveau de l'aéroport et veillera à la disponibilité de toutes les marques mondiales présentes dans les free shops des aéroports internationaux, avec la particularité d'introduire des produits locaux caractérisant l'Algérie, affirme M. Mediouni. Cette démarche fera de l'aéroport international d'Alger "l'un des meilleurs aéroports du Maghreb et d'Afrique



en termes de services et de performance". L'espace commercial, dont la possibilité d'exten-

sion reste de mise à l'avenir, compte également un espace spécial enfants. M. Mediouni a

affirmé, en outre, que ses services aspirent à améliorer les services fournis aussi bien au niveau des parkings, qu'à l'entrée et à la sortie des voyageurs pour plus de fluidité, à travers le recours à l'utilisation de l'intelligence artificielle. De son côté, M. Belhouchet a estimé que le contrat conclu entre les deux parties permettrait de garantir près de 150 postes d'emploi directs, en sus d'insuffler une plus grande dynamique à l'un des plus grands aéroports d'Algérie. Il a ajouté que toutes les normes ont été respectées pour le succès de ce projet, réalisé par des mains algériennes et des produits locaux, en tirant profit des expériences des autres pays comme l'Italie, Malte et la Grande-Bretagne.

À TINDOUF

LANCEMENT PROCHAIN D'UN PROJET DE CENTRALE SOLAIRE DE 200 MÉGAWATTS

Un projet de centrale solaire d'une capacité de 200 mégawatts sera lancé prochainement dans la wilaya de Tindouf, pour assurer la couverture des besoins énergétiques du mégaprojet de gisement minier de Gara-Djebilet et des régions avoisinantes, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette installation énergétique, première du genre en Algérie, et qui sera implantée sur une superficie de 400 hectares, à 80 km de la zone de Gara-Djebilet, ont été confiés au groupement chinois CGC, un géant de la production d'énergie solaire, a précisé la source. Le projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de transition énergétique en Algérie, visant à développer les énergies renouvelables et à diversifier les sources d'énergie, a-t-on souligné. Un financement de plus de 19 milliards DA est consacré au projet, qui comportera également, selon l'accord entre les parties algérienne et chinoise, l'équipement de la centrale d'un système de stockage d'énergie, appelé à renforcer le réseau national d'électricité dans la région, ont fait savoir les services de la wilaya. Outre la création d'emplois, la future centrale solaire couvrira les besoins en électricité du gisement minier de Gara-Djebilet, de l'unité de traitement primaire du minerai de fer brut ainsi que des installations annexes, en plus de renforcer la wilaya de Tindouf avec un réseau électrique de haute tension, selon sa fiche technique.

INCENDIES À LOS ANGELES

DES VENTS VIOLENTS MENACENT UNE NOUVELLE FOIS LA VILLE

Les pompiers de Los Angeles se préparaient mardi à une nouvelle vague de vents violents qui pourraient alimenter deux incendies monstrueux ayant déjà tué au moins 24 personnes, rasé des quartiers entiers et ravagé une zone de la taille de Washington. Selon le National Weather Service, une grande partie de Los Angeles et du comté de Ventura pourrait connaître des rafales de vent de 50 à 70 mph de mardi matin à mercredi, alors que les vents secs de Santa

Ana se sont levés après un calme relatif la semaine dernière. L'alerte a été donnée par un drapeau rouge, ce qui signifie que la situation était dangereuse et qu'elle pourrait déclencher de nouveaux incendies tout en attirant ceux qui brûlent déjà. "C'est une situation aussi désastreuse que possible", a déclaré Kristin Crowley, chef des pompiers de la ville de Los Angeles, aux habitants. "Nous ne sommes pas tirés d'affaire". Pour appuyer les risques, un nouvel

incendie, de petite taille mais à progression rapide, s'est déclaré pendant la nuit dans les broussailles du lit de la rivière Santa Clara, dans le comté de Ventura, au nord-ouest de Los Angeles. Au moins 24 personnes ont péri dans les flammes, selon le médecin légiste du comté de Los Angeles. Ce bilan risque de s'alourdir, ont indiqué les autorités, alors que les secours effectuent des recherches maison par maison dans les quartiers dévastés.

PRODUCTION D'INSULINE EN ALGÉRIE

PLUS DE 400 MILLIONS D'EUROS D'ÉCONOMIES

En Algérie, la prévalence du diabète atteint 15% de la population algérienne âgée de 18 à 69 ans, soit environ 1,5 million de personnes nécessitant un traitement par insuline. La prise en charge de cette population repose principalement sur trois types d'insulines : lentes, rapides et mixtes. Les insulines prescrites en Algérie ont toujours été importées, et aucun laboratoire, notamment les multinationales, n'avait engagé de projets d'investissement industriels dans la production des insulines en Algérie, rendant la facture d'importation des produits finis importante d'année en année. Aujourd'hui, la production nationale est incontournable pour préserver la souveraineté du pays et assurer la sécurité et l'indépendance sanitaire pour le patient algérien. C'est dans cette réflexion, et en s'inscrivant dans la feuille de route dictée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, que Biocare Biotech, a marqué une étape historique en devenant le premier producteur de l'insuline en full process à partir des cristaux d'insuline mise

sur le marché depuis le mois de mai 2023 sous le nom de GLARUS. Avec un investissement de plus de 5 milliards de dinars dédié à l'insuline GLARUS, et une capacité installée de 12 millions de boîtes dépassant largement les besoins du marché algérien, Biocare Biotech, a permis une économie en devise de l'ordre de 120 millions d'euros d'importation de produits finis, avec de réelles perspectives pour l'exportation. Cette première insuline GLARUS est fabriquée en full process par des équipes de techniciens algériens conformément aux normes les plus rigoureuses de l'industrie pharmaceutique et au respect des bonnes pratiques de fabrication. Avec une vision lointaine qui s'inscrit parfaitement dans les orientations des pouvoirs publics, qui ne cessent d'encourager la couverture des besoins des patients en médicaments par la production nationale visant la réduction de la dépendance de l'importation et la baisse de la facture en devise, Biocare Biotech a lancé, en septembre 2024, la production des deux insulines Aspart sous le nom com-

mercial BioRapid® et BioMix®. Ces deux insulines sont fabriquées également en full process à partir de cristaux d'insuline, en respectant les standards les plus élevés de l'industrie pharmaceutique mondiale. Avec une capacité de production dépassant largement les besoins locaux, Biocare Biotech garantit une disponibilité continue de ces deux traitements pour les patients diabétiques algériens. Pour confirmer son soutien constant à l'économie et à l'emploi, Biocare Biotech, a lancé un investissement de l'ordre de 8 milliards de dinars pour la réalisation d'un deuxième site de production dédié aux différents types d'insulines en full process, confortant ainsi la souveraineté sanitaire du pays, et permettant au pays de faire une économie en devise de plus de 300 millions d'euros. Ces investissements permettent de soutenir directement l'emploi, pour les 2000 collaborateurs employés actuellement par le groupe Biocare et la création de nouveaux postes qualifiés dans les années à venir.